

AVIS DU COLLEGE DES PRODUCTEURS SUR L'ORIENTATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENCADREMENT

19 JUIN 2015

Identification du document

Type de document	Avis
Titre du document	Avis du Collège des Producteurs sur les contraintes de performances technico-économiques des secteurs de production
Responsable de la préparation du document	Emmanuel GROSJEAN – Marc SCHAUS
Date de publication	19 juin 2015
Validé par	Collège des Producteurs
Annexe(s)	- Caractérisation des répondants à l'enquête - Fiche de résultats par secteur

A. Introduction

1. En vertu du Code Wallon de l'Agriculture et plus particulièrement :

- de l'article D71 qui précise que le Collège a pour mission de faire valoir les intérêts des producteurs auprès des pouvoirs publics,
- de l'article D.366 qui précise que la recherche adopte des méthodes de recherche participative impliquant les agriculteurs,
- de l'article D.384 qui précise la contribution du Collège au processus de vulgarisation,

2. Compte tenu de la complémentarité des enjeux relatifs à la recherche et à la vulgarisation, il a été décidé lors de la réunion du Collège des Producteurs de février 2015 de procéder, dans les différents secteurs de production, au recensement et à la priorisation des contraintes de performances technico-économiques en vue de proposer aux organisations compétentes les axes prioritaires d'action pour le renforcement et/ou le développement de la recherche et de l'encadrement.

3. Le présent avis a été élaboré sur base d'une démarche de consultation organisée en 4 phases à savoir :

- Consultations dans chaque secteur au travers de la participation à différentes réunions réunissant des producteurs du secteur : plus de 500 producteurs rencontrés
- Consultations au travers d'une enquête web : plus de 700 producteurs ont répondu
- Validation et amendements des résultats des consultations au travers d'un cycle d'assemblées sectorielles : préparation issue d'un travail collaboratif avec 85 représentants de l'administration, de la recherche et de l'encadrement.
- Avis validé par le Collège des Producteurs lors de sa réunion de juin 2015.

B. Champ d'application de l'Avis et généralités

4. Le présent Avis traite des contraintes technico-économiques qui freinent les différents secteurs de production et pour lesquelles les producteurs souhaitent prioritairement des réponses de la recherche et/ou de l'encadrement.

5. Le présent Avis a pour objectif de renforcer les liens entre la réalité des secteurs de production et les initiatives de recherche/encadrement financées par le Gouvernement wallon. **Il est souhaité que cet avis constitue un élément important dans l'élaboration du plan triennal de la recherche agronomique ainsi que dans l'orientation des ressources allouées au conseil et à la vulgarisation agricole dans les prochaines années.** Afin de cadrer les actions futures, le Collège des Producteurs suggère de développer un plan à moyen terme de l'encadrement au même titre que pour la recherche. Il est également souhaité que le présent avis constitue un élément de base pour le suivi des initiatives de recherche/encadrement soutenues par le Gouvernement wallon.

6. L'Avis est structuré d'une part, sur les priorités et attentes transversales et d'autre part sur les priorités et attentes spécifiques à chaque secteur.

7. En regard de l'annexe 1 (caractérisation des répondants à l'enquête) et compte tenu de la proportion de producteurs représentés dans les consultations web (taux de retour > 5% de la population totale), de leur répartition géographique ainsi que de leur répartition sectorielle, les résultats de l'enquête sont globalement jugés représentatifs.

8. Il faut toutefois noter que pour les secteurs ayant eu moins de 30 répondants (aquaculture et pommes de terre), le caractère significatif des résultats a dû être renforcé par une approche spécifique d'amendements et d'orientations lors des Assemblées Sectorielles.

9. Il faut également noter que les taux de retour vis-à-vis du nombre de producteurs du secteur ont été très élevés pour l'horticulture comestible (20 %), les ovins/caprins (15 %) et le bio (31%).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

C. Préoccupations transversales relatives aux productions animales

10. En regard de l'ensemble des secteurs de production animale, les 3 domaines prioritaires dans lesquels les producteurs rencontrent des contraintes pour lesquelles ils souhaitent des réponses de la recherche et l'encadrement sont :

- la rentabilité de la production
- l'alimentation animale
- la santé animale

11. La rentabilité de la production devrait être considérée selon deux grands axes de travail pour le futur :

- **l'amélioration des performances économiques** au travers d'outils d'aide à la décision et de solutions techniques permettant de réduire les coûts de production
- la mise en place et le développement de **modèles économiques, de commercialisation et de filières assurant un revenu** plus en lien avec les coûts de production et la fluctuation des prix

12. L'alimentation animale devrait être considérée selon deux grands axes de travail pour le futur :

- **l'amélioration de l'autonomie alimentaire** en regard de l'impact du prix des matières importées dans les performances économiques
- le développement des connaissances et des possibilités liées à la valorisation optimale des **fourrages**

13. La santé animale devrait être considérée selon trois grands axes de travail pour le futur :

- **le renforcement des techniques de gestion de certaines maladies ciblées**
- la recherche d'alternatives aux antibiotiques et aux antiparasitaires
- le développement de compétences d'encadrement pour les secteurs de diversification

D. Préoccupations transversales relatives aux productions végétales

14. En regard des secteurs de production végétale, les 3 domaines prioritaires dans lesquels les producteurs rencontrent des contraintes pour lesquelles ils souhaitent des réponses de la recherche et l'encadrement sont :

- la santé végétale
- la rentabilité
- la génétique et la sélection variétale

15. La santé végétale devrait être considérée selon deux grands axes de travail pour le futur :

- le renforcement des services d'avertissement et de conseil
- la recherche d'alternatives aux produits phyto ainsi que de méthodes adaptées aux enjeux de la lutte intégrée (IPM).

16. La rentabilité de la production devrait être considérée selon les mêmes axes de travail que pour les productions animales.

17. La génétique et la sélection variétale devraient être considérées selon la résistance à certains pathogènes ainsi que selon la qualité gustative et commerciale.

E. Préoccupations transversales relatives aux productions

bio

18. En regard de la production bio, les 3 domaines prioritaires dans lesquels les producteurs rencontrent des contraintes pour lesquelles ils souhaitent des réponses de la recherche et l'encadrement sont :

- la gestion de la vie du sol
- l'autoproduction de l'alimentation
- la prévention des maladies et des parasites en élevage

19. La gestion de la vie du sol, bien que caractérisée par des demandes nombreuses et variées, devrait être considérée sous l'angle des compétences permettant de gérer le sol comme un écosystème, notamment au travers de la gestion de la matière organique (dont l'incorporation de matières végétales, d'effluents et de produits secondaires d'industrie) ainsi que de l'oxygénation et les activateurs de sol.

20. L'autoproduction de l'alimentation (en fourrage et concentrés) devrait être considérée selon les axes de travail suivants :

- Aide à la décision pour adapter les pratiques aux particularités agro-pédo-climatiques
- Lutte contre adventices pérennes comme rumex
- Besoin d'étoffer l'offre (quantité, diversité) et d'améliorer la qualité des SEMENCES (céréales immatures, protéagineuses, qualité phytosanitaire)

21. La prévention des maladies et parasites en élevage devrait être considérée selon les axes de travail suivants :

- Aide à la décision adaptée aux méthodes de l'AB chez les vétérinaires
- Phytothérapie (qualité du fourrage, biodiversité prairiale)
- Suivi en temps réel de l'évolution (analyses parasitoses, tenue jeune bétail)

F. Préoccupations transversales relatives à la méthode

22. Vis-à-vis de leurs contraintes technico-économiques, les producteurs souhaitent favoriser les méthodes suivantes :

- développer des outils d'aide à la décision pour favoriser des conseils spécifiques et la comparaison
- exploiter au mieux les données disponibles (comptabilités) et augmenter la collecte et la centralisation des données
- faire connaître ce qu'on connaît déjà en travaillant sur les liens entre la recherche et l'encadrement et un effort de vulgarisation sous des formes adéquates et librement accessibles (écrits, plateformes internet de l'innovation,...)

- ne pas réinventer la roue vis-à-vis des connaissances externes à la région wallonne (adapter ce qui existe ailleurs, transférer le transférable entre secteurs, vulgariser ce qui se fait ailleurs)
- développer des conseils spécialisés et proches du terrain
- favoriser les démarches d'échanges directs entre producteurs
- assurer la disponibilité de conseils non commerciaux et indépendants en favorisant des l'accès à des conseillers neutres ancrés dans des structures neutres, légitimes et proches des producteurs.

23. Les producteurs souhaitent être considérés comme source d'innovation. Ils sollicitent le développement de leur implication dans les initiatives de recherche et d'encadrement. En effet, 1 répondant sur 6 est impliqué dans une de ces initiatives et 1 sur 2 souhaiterait y être associé à l'avenir. Les modes d'implication pourraient notamment prendre les formes suivantes :

- mise à disposition d'un accompagnement individualisé des producteurs en démarche d'innovation
- mise à disposition d'un accompagnement de groupes d'agriculteurs en démarche d'innovation (CETA, réseaux formels ou non, etc.) ; la démarche pourrait se baser sur la dimension économique, en utilisant les comptabilités agricoles, pour stimuler le questionnement

24. Les producteurs attirent l'attention sur l'enjeu d'une recherche et de conseils basés sur une approche systémique permettant des conseils spécifiques à l'exploitation bien en lien avec les réalités de terrain. Cela pourrait notamment être pris en compte par des critères de priorisation des financements publics ainsi que par des initiatives de renforcement des liens entre les acteurs.

25. Vis à vis de la recherche et de l'encadrement bio, les points d'attention suivants sont soulevés :

- Tenir compte de la diversité des agrosystèmes (climat, pédologie, objectifs de production, race etc...) Il y a plusieurs optima et pas un optimum.
- Augmenter les liens entre législation bio et la recherche dans les deux sens : les organismes de recherche doivent plus intervenir dans l'établissement des législations et les solutions testées doivent tenir compte des limites législatives
- Les pratiques et produits (i.e semences) proposés en BIO devraient être plus testés en conditions bio.

26. Les producteurs reconnaissent qu'au-delà de leurs préoccupations actuelles, l'innovation est importante vis-à-vis des défis du futur. Après échanges avec les opérateurs impliqués dans la recherche et l'encadrement, les défis qui sont retenus comme prioritaires sont les défis économiques, environnementaux et de bien-être animal. Dans ce sens, une impulsion vers une recherche soutenant le développement d'une agriculture écologiquement intensive au sens repris dans le Code Wallon de l'Agriculture est également importante.

27. De manière générale, le Collège des Producteurs souligne la qualité et la transparence de la collaboration initiée avec les institutions de la recherche et de l'encadrement ainsi que de la DGO3 dans les différents exercices de consultation et d'analyse des résultats. Compte tenu des limites de moyens publics, les producteurs souhaitent favoriser la continuité, l'efficacité et le renforcement des initiatives existantes en recherche et encadrement en vue de répondre à leurs attentes. Le Collège des Producteurs marque son intérêt pour être associé aux démarches publiques futures sur la question.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

G. Avis en regard du secteur des bovins laitiers :

28. En regard du secteur des **bovins laitiers**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **rentabilité et les coûts de production** sont la priorité n°1 des producteurs laitiers qui sollicitent de développer des outils d'aide à la décision (+ inciter/faciliter la collecte et la centralisation des données de producteurs), des analyses comparatives, des voies innovantes de valorisation et de diversification des produits (dont la valorisation non alimentaire de co-produits) ; il est également suggéré que toutes les nouveautés techniques fassent l'objet d'une analyse de leur impact économique.
- La deuxième priorité est l'alimentation avec une meilleure **valorisation des prairies et des fourrages** produits sur la ferme afin de diminuer les coûts d'alimentation et d'augmenter l'autonomie. Les producteurs sollicitent en complément l'uniformisation des unités de mesures (MAT, OEB, VEM) et la constitution d'un référentiel actualisé pour l'analyse des fourrages diversifiés et plus complexes.
- La troisième priorité concerne la **santé des animaux** avec un accent mis sur la prévention et des solutions de traitements alternatifs aux antibiotiques qui permettraient de réduire les coûts.
- La charge du travail et la génétique/reproduction restent des contraintes importantes pour plus de 60% des producteurs laitiers.
- L'environnement et la qualité du lait sont deux domaines d'innovation pour le futur qui ont été suggérés par la recherche et retenus comme importants par les producteurs.

29. En regard des spécificités de la production laitière bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Nécessité de développer des conseils adaptés à la diversité des agrosystèmes (races, composition lait, transformation, volume de production, sol, climat etc.)
- Nécessité de valoriser les innovations existantes des producteurs en matière de fourrages

30. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs laitiers soulignent les éléments suivants :

- Les producteurs laitiers souhaitent favoriser un encadrement (technique et financier) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées.
- L'encadrement technique devrait favoriser une approche systémique, à la dimension de l'exploitation et adapté à la réalité de chaque producteur.
- Il ne faut pas réinventer la roue mais profiter des résultats de recherches appliquées dans d'autres pays (France, Canada, Pays Bas, Allemagne)

H. Avis en regard du secteur de la viande bovine :

31. En regard du secteur de la **viande bovine**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **rentabilité et la commercialisation** sont la priorité n°1 des producteurs de viande qui sollicitent le développement d'actions selon 3 axes :

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

- la centralisation des données technico-économiques et l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour les producteurs. Au-delà des outils d'aide à la décision, des équipements semblent nécessaires pour développer les mesures des productions animales et végétales.
 - développement d'outils d'aide à la négociation (meilleure visibilité aux producteurs sur les prix de vente et le coût de production en support de ces négociations) ; l'exploitation de différentes données actuellement disponibles et peu fonctionnelles pour le producteur pourrait être développée (indice de la DAEA, données de la CW3C, mercuriales, données de l'observatoire des prix, données à fournir à l'Europe, ...).
 - développer les conseils personnalisés qui favoriseront l'activité d'engraissement, en lien avec le développement d'un nouveau produit, niche ou débouchés.
- Le second niveau de priorité est constitué de la **génétique et de la reproduction** pour lesquelles il est sollicité de maintenir les investissements existants et de soutenir plus encore ce qui se fait pour la fertilité et la fécondité tout en prenant garde aux risques de consanguinité ; il est également demandé de soutenir le développement de la génomique en viande bovine.
 - La troisième priorité est **l'alimentation et les fourrages/pâturages** pour lesquels le développement d'objectivité vis-à-vis des conseils commerciaux est important (outils de calcul de rations adaptés à l'offre de produits et validés par le public) ; la poursuite et le développement des actions liées à l'autonomie alimentaire sur l'exploitation sont souhaités ainsi que la nécessité d'adapter les référentiels d'analyses des nouveaux mélanges fourragers. Le coût des analyses de fourrage vis-à-vis de la rentabilité du secteur incite également à chercher des méthodes d'analyses moins chères.
 - La santé animale reste une priorité importante avec 3 maladies qui ont été spécifiquement ciblées par les producteurs : gale, mortellaro et paratuberculose. Face aux coûts et aux évolutions légales des traitements médicamenteux, il est souhaité de favoriser la prévention, des moyens de lutte plus "naturels" et une agrégation européenne des médicaments.
 - Les enjeux liés à l'environnement et à son potentiel impact sur le consommateur ont été relevés comme nécessitant l'expertise permettant d'objectiver les arguments anti et pro viandes dans le contexte de la consommation alimentaire en général et de la viande en particulier (en capitalisant les études existantes en la matière).

32. En regard des spécificités de la production de viande bovine bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Nécessité de développer des conseils et méthodes permettant la maîtrise de la phase d'engraissement
- Nécessité de développer des méthodes et innovation permettant de lever les barrières à la commercialisation de la viande bio

33. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs de viande bovine soulignent les éléments suivants :

- Compte tenu de la fragilité économique du secteur, tant en termes de rentabilité qu'en termes de gestion de trésorerie, il est suggéré que tous les investissements en recherche et en encadrement fassent l'objet d'une analyse de leur impact économique potentiel sur le secteur
- Des initiatives inspirantes pourraient être trouvées en France et en Flandre.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

I. Avis en regard du secteur porcin :

34. En regard du secteur **porcin**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **rentabilité et les coûts de production** sont la priorité n°1 des producteurs porcins qui sollicitent des démarches urgentes pour mettre en œuvre des modèles de filière qui peuvent faire face à l'équation impossible composée des prix des aliments achetés à l'extérieur, du prix du porc et des coûts de transformation. Cela nécessite une centralisation des données technico-économiques pour analyser et conseiller sur les combinaisons de pratiques qui permettent aux élevages existants d'assurer ou non leur rentabilité. La rentabilité reste la priorité principale, englobant l'alimentation et la génétique qui sont traitées ci-dessous ainsi que la valorisation des produits
- L'**alimentation**, premier poste des coûts de production est la seconde priorité des producteurs qui sollicitent des soutiens pour pouvoir produire à la ferme des aliments de qualité. L'objectivité dans la question de la réintroduction de farines animales est également attendue de la recherche (en analysant l'impact de la question sur le grand public).
- La troisième priorité concerne la **génétique**, toujours abordée dans une optique d'amélioration de la rentabilité, avec une demande des races plus productives, conduisant à une viande de qualité. La production particulière que représente le Porc Plein Air exprime une demande d'approvisionnement en race de truies adaptées.
- Le bien-être animal, au travers de la problématique de la castration et des impacts économiques des décisions qui pourraient être prises au niveau politique, est un domaine d'innovation pour le futur suggéré par la recherche et retenu comme important par les producteurs.

35. En regard des spécificités de la production porcine bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Nécessité de développer des solutions pour l'autoproduction d'aliments de ferme et sources alternatives d'acides-aminés essentiels (urgence vue fin de dérogations)
- L'augmentation de la valeur ajoutée par des solutions de transformation est prioritaire

36. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs porcins soulignent les éléments suivants :

- Nécessité de concentrer et faire converger les forces de la recherche et de l'encadrement vers des résultats concrets rapides compte tenu de la diminution du nombre de producteurs: le focus doit être mis sur la collectivisation des données via l'encadrement (caractériser les leviers d'actions) et un appui de la recherche (méconnaissance de résultats existants) pour diminuer les coûts de production.
- Favoriser plus d'échanges entre agriculteurs. Le partage d'expérience est très important. Les éleveurs sont parfois isolés.
- Le marché wallon étant incapable d'influer sur le prix mondial du porc, il serait utile de mettre le focus sur la valorisation des produits, en lien avec la connaissance des attentes des consommateurs (en capitalisant les études existantes en la matière) ainsi que la création de coopératives.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

J. Avis en regard du secteur avicole/cunicole :

37. En regard du secteur **avicole/cunicole**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- L'**alimentation** est la priorité n°1 des producteurs qui demandent des avancées sur la valorisation des cultures de la ferme pour l'alimentation de poulets, la recherche de plus d'autonomie alimentaire et proteique (dont des alternatives au soja en Bio et des protéines locales). A noter le besoin en étude sur la flore prairiale en relation avec les besoins de croissance des canards et les contraintes de sol et de climat.
- La deuxième priorité est **la santé et le bien-être animal** pour lesquels il est souhaité des avancées dans l'amélioration de la rusticité des souches en poulet standard, ainsi que des solutions aux vers des poules pondeuses. A noter qu'une demande spécifique en expertise/conseil publique est souhaitée vis-à-vis des maladies et des problèmes sanitaires. Le développement des productions sous parcours nécessite des investigations quant au bien-être animal.
- La troisième priorité est la **rentabilité** vis à vis de laquelle les producteurs souhaitent la mise en place d'un système de collecte des données technico-économiques ainsi que l'appui aux innovations technologiques et commerciales dans la transformation des produits de volailles.
- L'environnement est un domaine d'innovation pour le futur qui a été suggéré par la recherche et retenu comme important par les producteurs en regard de l'agenda européen en la matière.

38. En regard des spécificités de la production avicole bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Nécessité de disposer d'analyses de la rentabilité de la production de poulets bio face au développement rapide de cette filière
- Nécessité de travailler sur la gestion des parcours extérieurs (liens avec alimentation, parasites et picage) en lien avec les aspects génétiques (rusticité, propension à sortir)

39. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs avicoles et cunicoles soulignent les éléments suivants :

- La priorité est de mettre en place une veille active au niveau de la recherche et de l'encadrement à l'échelle européenne et d'assurer la diffusion des informations aux producteurs (« il faut travailler en priorité sur ce qui se fait ailleurs »)
- La recherche dans l'aménagement de parcours au niveau sanitaire serait par contre une priorité d'investissement de la recherche régionale
- La mise en place des mécanismes d'objectivation des conseils développés par le secteur privé est également importante et devrait se mener en parallèle à plus d'échanges entre producteurs.

K. Avis en regard du secteur ovin/caprin :

40. En regard du secteur **ovin/caprin**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **commercialisation et la rentabilité** sont la priorité n°1 des producteurs qui sollicitent le développement d'actions selon 3 axes :
 - o des avancées en matière de solutions logistiques innovantes relatives au ramassage des animaux ainsi qu'une étude marketing permettant de déterminer l'image à donner à l'agneau wallon.
 - o des propositions de solutions commerciales tenant compte de la structure atypique du secteur wallon (trop faible volume de production vis à vis de la demande) sont souhaitées, peut-être à travers le développement d'une marque aux mains des éleveurs.
 - o l'aide à la décision technico économique, au travers d'un réseau de fermes de références et / ou au travers d'une collecte de données régionales.

- L'**alimentation** est également en première priorité (ex aequo) des producteurs qui souhaitent des avancées en matière de pâturage hivernal (prairies + cultures via les CIPAN) ainsi que des conseils sur l'autonomie alimentaire. Il a également été demandé que, dans toute vulgarisation concernant les bovins (e.a. via presse), un point d'attention permette de savoir si le sujet est également transposable aux ovins / caprins.

41. En regard des spécificités de la production ovine et caprine bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Alimentation : pâturage des caprins y inclus les haies fourragères
- Santé : gestion du parasitisme, comme repris dans les priorités transversales des productions bio.

42. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs ovin/caprin soulignent les éléments suivants :

- Les problématiques avancées en matière de recherche sont très proches de celles avancées en matière d'encadrement, ce qui nécessite des synergies opérationnelles entre acteurs

Les producteurs insistent sur le fait qu'avant de développer de la recherche spécifique au secteur en Wallonie, il faudrait avant tout vulgariser et adapter les résultats de recherches appliquées dans les pays voisins ainsi que les résultats des recherches menées en Wallonie sur les autres espèces animales, e.a. le bovin

L. Avis en regard du secteur aquaculture :

43. En regard du secteur **aquaculture**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABE . M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	--------------------------------------	------------------------------------	------------------

- L'**alimentation** est la priorité n°1 des producteurs qui sollicitent que les actions de recherche menées ou consolidées concernant : l'utilisation récente de protéines animales transformées (PAT) ou la valorisation des déchets et sous-produits, soient concertées avec les producteurs. Cela pourrait se réaliser au travers de Centres de Recherche et d'Expérimentation (CRE) qui permettraient d'assurer la prise en compte de critères pragmatiques tels que, la flottabilité, le taux de conversion alimentaire la transparence de la communication vis-à-vis du consommateur.
- La **qualité** des produits est la priorité n°2 des producteurs qui sollicitent un soutien scientifique pour caractériser et objectiver la qualité (ex : biochimique et organoleptique) de leurs produits vis à vis de produits importés à faible prix. Un soutien scientifique est également sollicité pour objectiver les choix techniques à faire en matière d'affinage ainsi que la gestion des problèmes de géosmine.
- La **santé animale** est la troisième priorité des producteurs qui réaffirment la nécessité de maintenir l'encadrement existant (CER labo pathologie des poissons) ainsi que la poursuite du plan de lutte contre les maladies à déclaration obligatoire. En outre, des recherches spécifiques relatives à la verminose interne, aux myxobactéries et aux points blancs récurrents sont nécessaires.

44. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs soulignent les éléments suivants :

- Ils insistent sur le fait qu'il faudrait vulgariser et adapter les résultats de recherches européennes sur les sujets d'intérêt (notamment alimentation) en combinant avec des tests en conditions réelles au travers de CRE.
- Ils insistent sur l'importance de l'encadrement existant en matière de santé.

M. Avis en regard du secteur des grandes cultures :

45. En regard du secteur des **grandes cultures**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **rentabilité et les coûts de production** sont la priorité n°1 des producteurs qui sollicitent de développer des voies innovantes pour faire face à la volatilité des prix, le coût des intrants, le prix du foncier et du matériel ; il est notamment suggéré d'investir sur des techniques de production moins gourmandes en intrants et de stimuler le partage de matériel. La disponibilité en outils d'aide à la décision comparant des choix techniques à leurs impacts économiques est importante.
- La deuxième priorité est la **génétique, la sélection variétale y compris les nouvelles espèces**. En plus des critères classiques de rendement et de résistance à la verse, les producteurs sont désireux de disposer de variétés et espèces mieux résistantes aux maladies afin d'anticiper les évolutions légales en matière phytosanitaire ou de débouchés non alimentaires. Une meilleure vulgarisation des informations issues des plateformes d'essais réparties sur le territoire wallon est également sollicitée.
- La **santé végétale** (y compris IPM) et la fertilisation restent des contraintes importantes pour plus de 60% des producteurs de grandes cultures. La spécialisation des conseils en fertilisation, des essais sur les adjuvants, stimulateurs de fertilité, sur les éliciteurs et sur les associations de fongicides, des synergies avec les pays voisins

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

sur l'agrégation de produits phytosanitaires innovants et de manière générale le développement de techniques culturales, produits et services adaptés aux échéances de la lutte intégrée sont des actions souhaitées.

- Le travail du sol, l'accès à la terre et la commercialisation/logistique sont des champs d'action souhaités pour plus de 50 % des producteurs.

46. En regard des spécificités de la production de grandes cultures bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Disponibilité de semences en quantité et qualité des variétés
- Commercialisation : soutien au développement de filières locales Wallonnes et conseils pour transformation
- Rentabilité : engagement main d'œuvre saisonnière
- Associations variétales (avantages, phytotechnie adaptée, etc.) et outils de désherbage mécanique

47. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs de grandes cultures soulignent les éléments suivants :

- Les producteurs souhaitent favoriser un encadrement (technique et financier) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées et optimisées (notamment la concertation centres pilotes et recherche est à développer).
- L'encadrement et la recherche doivent favoriser une approche systémique, à la dimension de l'exploitation et de son environnement économique.
- Les producteurs de grandes cultures se sentent peu concernés par les fourrages qui devraient être considérés de manière plus liée aux productions animales.

N. Avis en regard du secteur des pommes de terre :

48. En regard du secteur des **pommes de terre**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **santé végétale** (y compris IPM) est la première priorité au travers d'un besoin de développement des avertissements mildiou intégrant des données de parcelles ainsi que du développement de techniques culturales et produits adaptés aux échéances de la lutte intégrée.
- La deuxième priorité est la **génétique, la sélection variétale**. Les producteurs sont désireux de disposer de variétés mieux résistantes aux maladies afin d'anticiper les évolutions légales en matière phytosanitaire. Un travail sur des variétés les moins sensibles ainsi qu'une objectivation des problématiques de résistance au mildiou (cysgénique, OGM,..).
- La **rentabilité et les coûts de production** sont la priorité n°3 des producteurs

49. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs de pommes de terre soulignent les éléments suivants :

- Les producteurs souhaitent favoriser un encadrement (technique et financier) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées et optimisées
- Les résultats de la recherche appliquée dans les pays voisins sont à valoriser

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
-------------------------	---	---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------

O. Avis en regard du secteur de l'horticulture ornementale :

50. En regard du secteur de l'**horticulture ornementale**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La **santé végétale** (y compris avertissements et lutte intégrée) **est** la priorité n°1 des producteurs qui sollicitent le développement de techniques culturales, produits et services adaptés aux échéances de la lutte intégrée (alternatives réalistes). Le développement des alertes ravageurs et d'informations « législation phyto » est également souhaité.
- La deuxième priorité est la **commercialisation, la logistique et le transport**. De manière générale un encadrement facilitant l'accès à des opportunités de commercialisation et l'opérationnalisation de solutions logistiques adaptées seraient appréciées (en s'inspirant d'expériences d'autres régions).
- La transformation et la valorisation sont la troisième priorité.

51. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs soulignent les éléments suivants :

- Les producteurs souhaitent favoriser un encadrement (technique et financier) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées et optimisées. Cette optimisation passe notamment par l'adaptation de solutions développées dans les pays voisins.
- Des spécificités sont développées pour les différents sous-secteurs.

P. Avis en regard du secteur de l'horticulture comestible :

52. En regard du secteur de l'**horticulture comestible**, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement s'orientent sur les lignes directrices suivantes (il s'agit d'une synthèse dont les détails figurent en annexe) :

- La priorité n°1 est le **suivi santé des cultures**. En plus des pratiques mises en place en réponse aux pathogènes existants, de nouveaux pathogènes se profilent et posent question quant à la capacité de réactivité et de réponse technique suffisamment rapide du secteur. Cette situation demande un renforcement des acquis et de nouveaux savoir faire des structures encadrantes et de recherche. L'adaptation des cahiers de charge de la lutte intégrée et pratiques techniques tendant vers le zéro résidus ainsi que l'ajustement des services d'avertissement en conséquence sont des challenges importants. La lutte contre les campagnols/mulots/ corneilles/petits passereaux... (problématiques des espèces protégées qui deviennent envahissantes) et le développement de nouvelles molécules sont également relevés.
- La deuxième priorité est la **rentabilité et les coûts de production** et plus précisément la capacité de s'auto évaluer et de se positionner par rapport au marché. La demande est formulée en termes de besoins en données techniques et économiques pour les producteurs et leur prise de décision. Les producteurs sollicitent notamment des référentiels technico économiques par filière /comparatif des régions de productions voisines, des appuis pour les plans de compétitivité ainsi que le développement de structures adaptées à la vente. La **commercialisation et la logistique** sont des domaines d'investissement au travers de l'appui à la mise en place des Outils/structures de Commercialisation adaptés aux différents segments de marché.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------

- La priorité n°3 concerne le volet de **la sélection variétale**. Il est souhaité de disposer de plus d'éléments pour le choix des variétés les plus gustatives et les plus adaptées aux circuits courts ; le criblage du matériel génétique disponible dans les organisations de recherche avec test résistante/tolérance (et du potentiel de commercialisation par sa différenciation gustative) est également un point d'attention. Les producteurs souhaitent être associés aux essais.

53. En regard des spécificités de la production horticole comestible bio, les producteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement prennent également en compte les éléments suivants :

- Santé végétale, lutte intégrée : emphase mise sur systèmes d'avertissement
- Fertilité (et non pas fertilisation) du sol (qualité de la matière organique, compostage, etc)
- Technologie et matériel : surtout petit matériel pour maraichage sur petites surfaces

54. En regard de la méthode à mettre en œuvre pour prendre en compte leurs contraintes technico-économiques, les producteurs soulignent les éléments suivants :

- Les producteurs souhaitent favoriser un encadrement (technique et économique) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées et optimisées

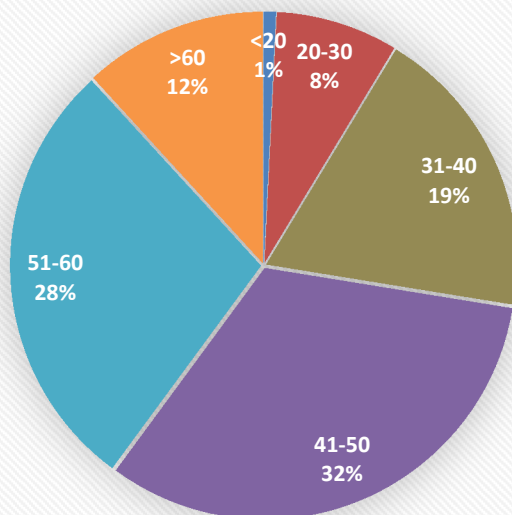
Q. Autres considérations :

55. Dans le cadre de l'enquête, d'autres préoccupations ont été mise en exergue par les producteurs en lien avec d'autres institutions que la recherche et l'encadrement. Il s'agit principalement de la charge administrative, des contrôles et de la promotion. Ces préoccupations seront relayées aux institutions concernées.

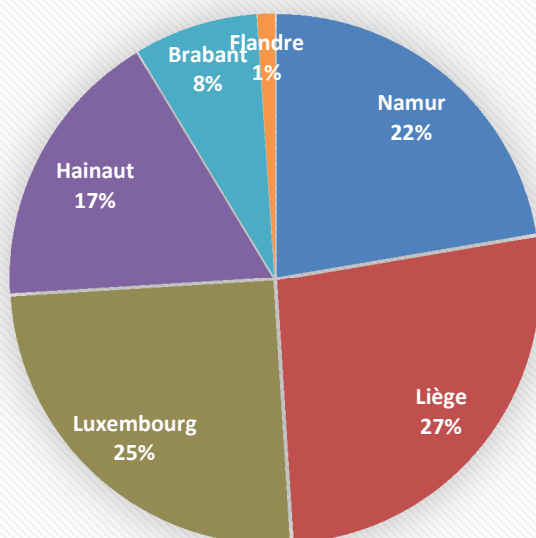
TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



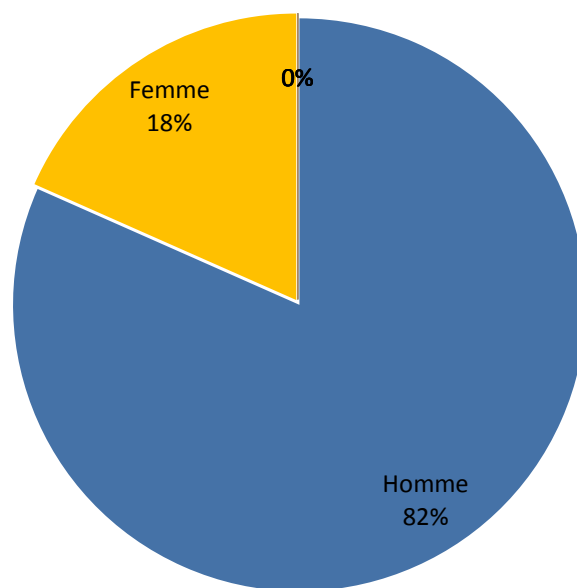
Annexe 1 – Caractérisation des répondants à l'enquête (740 répondants)



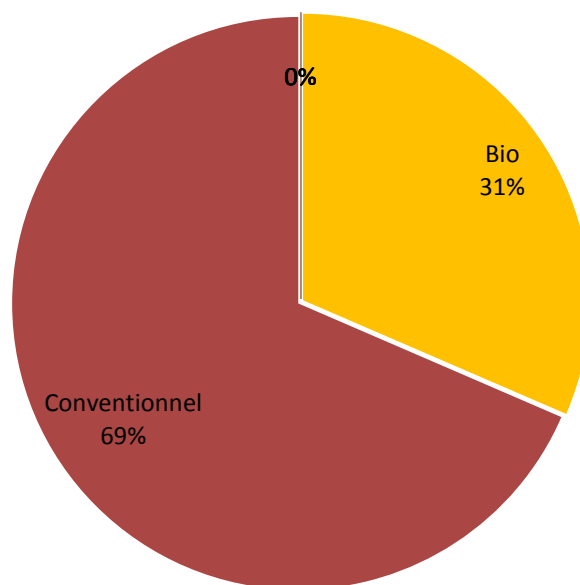
Classes d'âge des répondants



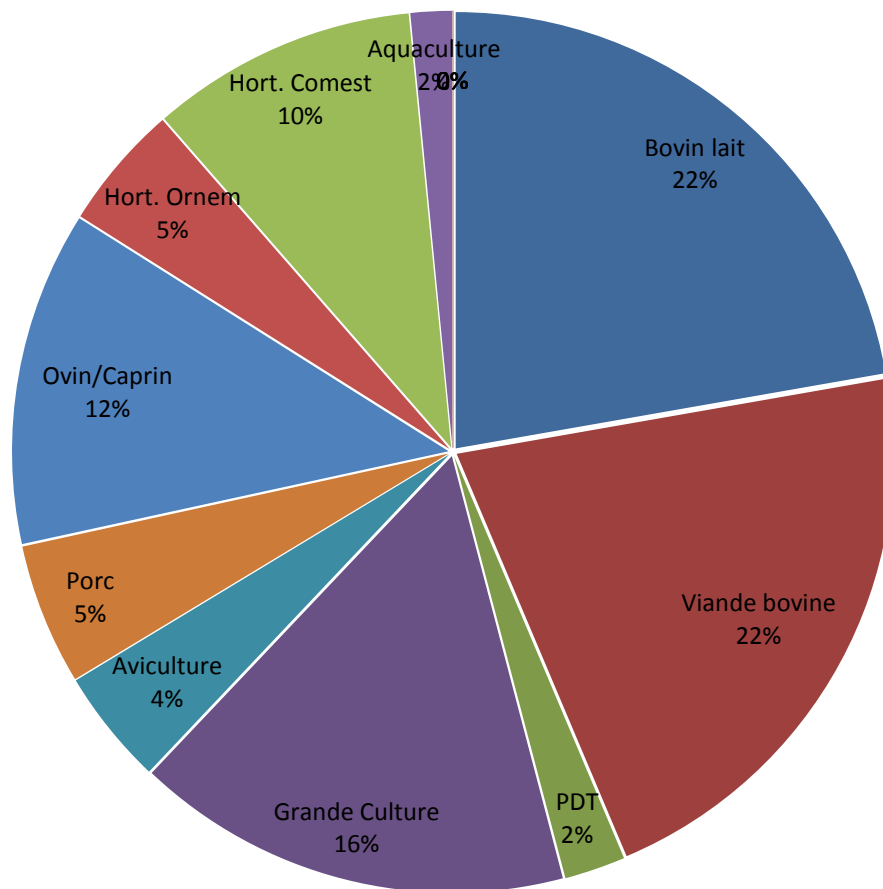
Province des répondants



Genre des répondants



% Bio des répondants



**Secteurs de production des répondants
(740 en secteur primaire + 86 réponses secteur secondaire)**

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Annexe 2 – Fiches de résultats par secteur

Table des matières

1.	Secteur Bovins Laitiers	21
1.1.	Qui sont les répondants	21
1.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	21
1.3.	Quels sont les sujets prioritaires	22
1.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	26
1.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	26
1.6.	Comment stimuler l'innovation	27
1.7.	Synthèse	27
2.	Secteur Viande Bovine	29
2.1.	Qui sont les répondants	29
2.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	29
2.3.	Quels sont les sujets prioritaires	31
2.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	38
2.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	38
2.6.	Comment stimuler l'innovation	38
2.7.	Synthèse	39
3.	Secteur Porc	42
3.1.	Qui sont les répondants	42
3.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	42
3.3.	Quels sont les sujets prioritaires	43
3.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	44
3.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	44
3.6.	Comment stimuler l'innovation	44
3.7.	Synthèse	45
4.	Secteur Aviculture/Cuniculture	46
4.1.	Qui sont les répondants	46
4.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	46
4.3.	Quels sont les sujets prioritaires	48



4.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	49
4.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	49
4.6.	Comment stimuler l'innovation	50
4.7.	Synthèse	50
5.	Secteur Ovins/Caprins	52
5.1.	Qui sont les répondants	52
5.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	52
5.3.	Quels sont les sujets prioritaires	54
5.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	59
5.5.	Comment stimuler l'innovation	59
5.6.	Synthèse	60
6.	Secteur Aquaculture	62
6.1.	Qui sont les répondants	62
6.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	62
6.3.	Quels sont les sujets prioritaires	62
6.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	64
6.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	64
6.6.	Comment stimuler l'innovation	64
6.7.	Synthèse	64
7.	Secteur Grandes Cultures	66
7.1.	Qui sont les répondants	66
7.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	66
7.3.	Quels sont les sujets prioritaires	67
7.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	71
7.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	71
7.6.	Comment stimuler l'innovation	71
8.	Secteur Pommes de Terre	72
8.1.	Qui sont les répondants	72
8.2.	Quels sont les domaines prioritaires.....	72
8.3.	Quels sont les sujets prioritaires	73
8.4.	La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	74
8.5.	Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	74
8.6.	Comment stimuler l'innovation	75
8.7.	Synthèse	75



9. Secteur Horticulture Comestible	76
9.1. Qui sont les répondants	76
9.2. Quelles sont les domaines prioritaires.....	76
9.3. Quelles sont les sujets prioritaires	77
9.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	78
9.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	78
9.6. Comment stimuler l'innovation	78
9.7. Synthèse	78
10. Secteur Horticulture Ornementale	80
10.1. Qui sont les répondants	80
10.2. Quelles sont les domaines prioritaires.....	80
10.3. Quelles sont les sujets prioritaires	81
10.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation	84
10.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie	84
10.6. Comment stimuler l'innovation	84
10.7. Synthèse	85
11. Spécificités Secteur Bio	86
11.1. Qui sont les répondants	86
11.2. Quelles sont les domaines prioritaires.....	86
11.3. Quelles sont les sujets prioritaires	87
11.4. Comment stimuler l'innovation	93
11.5. Synthèse	94



1. Secteur Bovins Laitiers

1.1. Qui sont les répondants

Participants à des tables rondes : 29 producteurs laitiers

- Comice agricole et AREDB d'Ourthe et Amblève et de Theux-Verviers (15 mars)
- Bauernbund –VDL (28 avril)

Répondants au questionnaire : 190 producteurs laitiers (25% des répondants).

Parmi les producteurs laitiers répondants 40 sont Bio (21 %) et 56 pratiquent la vente en circuits court (30 %).

Dans l'enquête, les producteurs avaient la possibilité d'évaluer le niveau de priorité de 15 sujets par rapport aux actions de recherche, de vulgarisation et/ou d'encadrement (priorité n°1, nécessaire, bienvenu, peu d'intérêt et pas d'avis).

1.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Rentabilité, coûts de production	59 %
N°2	Fourrage et pâturage	41 %
N°3	Santé animale	39 %

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Stockage	21 %
N°2	Transformation	20 %
N°3	Qualité des produits	18 %

Dans le tableau suivant, le pourcentage de répondants pour chaque sujet a été pondéré en considérant les réponses "priorité n°1", "nécessaire" et "bienvenu". L'analyse des six premiers thèmes a été affinée grâce aux commentaires des producteurs.



DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
1	Rentabilité, coûts de production	81
2	Fourrage et pâturage	73
3	Santé animale	70
4	Techniques d'alimentation	66
5	Charge de travail, pénibilité	61
6	Génétique/reproduction	60
7	Bien-être animal	56
8	Bâtiments et logement des animaux	55
9	Commercialisation	53
10	Technique de traite	50
11	Qualité des produits (qualité différenciée, label, contrôles, ...)	45
12	Environnement	44
13	Technologie et matériel	43
14	Transformation	43
15	Stockage	39

AUTRES DOMAINES JUGÉS PRIORITAIRES

- Mettre en place une filière de valorisation des vaches mixtes réformées.
- Chercher une alternative à l'euthanasie des veaux

1.3. Quels sont les sujets prioritaires

RENTABILITÉ ET COÛTS DE PRODUCTION

Selon les producteurs laitiers qui ont participé à la consultation, la rentabilité de la production doit être le premier objectif de toute action de recherche et d'encadrement. Toute nouvelle proposition technique devrait être accompagnée d'une étude économique pour montrer à l'agriculteur sous quelles conditions elle est rentable.

PROPOSITIONS DES PRODUCTEURS EN :

RECHERCHE :

- o Base de données permettant le calcul du prix de revient et une comparaison avec une ferme de référence ou une ferme moyenne similaire.
- o Evaluation de la dimension nécessaire d'une exploitation pour assurer un revenu correct (seuil inférieur et seuil supérieur), calcul de l'évolution de la rentabilité par rapport à l'augmentation du nombre de vaches.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Rapport coût / rendement des équipements (notamment de la salle de traite), des rations alimentaires, ...
- Calcul des chiffres clés des coût de production afin de pouvoir les vulgariser auprès des consommateurs.
- Etude de l'impact du coût de l'engagement de main d'oeuvre sur la rentabilité.
- Travailler sur le coût de la santé animale : vaccinations, analyses, etc.

ENCADREMENT

- Conseils technico-économiques neutres aux producteurs afin de diminuer les coûts de production : alimentation, main d'oeuvre, fourrages, bâtiments, techniques de cultures, etc.
- Besoin de conseils financiers neutres (en-dehors des banques).

AUTRES

- Prix de base minimum garanti pour permettre des investissements.
- Subsidier les bâtiments pour baisser les coûts d'investissements.

FOURRAGE ET PÂTURAGE - ALIMENTATION

La consultation montre l'intérêt des producteurs pour l'autonomie alimentaire, notamment protéique, et l'utilisation plus intensive du pâturage et des fourrages produits sur la ferme. Les producteurs demandent plus de conseils individualisés pour mettre en place les cultures fourragères de leur exploitation.

GESTION OPTIMALISÉE DU PÂTURAGE

- Maximaliser la production d'herbe de qualité dans les prairies pâturées.
- Gérer les adventices.
- Conseils en nutrition pour compléter correctement une alimentation basée essentiellement sur le pâturage.
- Disposer d'outils de gestion des prairies.

GESTION DES PRAIRIES DE FAUCHE

- Améliorer la qualité des prairies de fauches.

GESTION DE LA PRODUCTION FOURRAGÈRE SUR L'EXPLOITATION

- Améliorer la qualité/ augmenter la quantité du fourrage produit à la ferme.
- Disposer d'outils de gestion de la production fourragère.
- Réaliser des tests sur les conservateurs de fourrages.
- Connaître des alternatives au maïs (pas bon pour la transformation fromagère).
- Avoir des informations sur l'autonomie fourragère en tenant compte des spécificités des régions agricoles.
- Optimisation de la gestion de la surface agricole dont dispose l'exploitation.
- Test sur les différents hâchages des fourrages.
- Etude de faisabilité et de rentabilité sur la technique de foin séché en grange en Belgique, notamment avec de l'énergie produite sur la ferme (biogaz).

EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

- Valoriser au maximum les effluents d'élevage sur l'exploitation.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Utiliser les résultats des essais sur les périodes d'épandage pour que la législation corresponde à la réalité.

TECHNIQUES D'ALIMENTATION

- Utilisation des coproduits : pulpes, pommes de terre.
- Conseils neutres sur les rations (indépendamment des firmes d'aliments).
- Tester les différents aliments composés.
- Essais sur la digestibilité des aliments grossiers.

SANTÉ ANIMALE

Deux propositions générales ressortent de la consultation. Premièrement, la possibilité de bénéficier d'un meilleur encadrement lorsque des problèmes sanitaires se présentent dans l'exploitation et, deuxièmement, de pouvoir réaliser une série de soins soi-même (anesthésie de l'écornage, euthanasie des veaux) pour limiter les coûts vétérinaire (par exemple après une formation).

MAMMITES

- Méthodes de prévention efficaces pour diminuer l'utilisation d'antibiotiques.
- Etude de l'efficacité des traitements alternatifs/naturels.
- Possibilité d'avoir un antibiogramme rapide.
- Rapport entre mammites et alimentation (pulpes).

VACCINATION ET ÉRADICATION DES MALADIES

- Planning de vaccination, campagnes d'éradication et quarantaine lors de l'arrivée de nouveaux animaux sont nécessaires mais la recherche de systèmes moins coûteux (moins d'analyses) est urgente.

AUTRES

- Gestion du parasitisme.
- Besoins de conseils pour éliminer Mortellaro.
- Formation en parage de bovins; problèmes de pattes.
- Impact de la fièvre Q, la paratuberculose, néosporose.
- Harmonisation des autorisations pour l'utilisation des médicaments vétérinaires (et des produits phyto) au niveau de l'UE (bons médicaments interdits en Belgique et autorisés dans les pays voisins).

CHARGE DE TRAVAIL ET PÉNIBILITÉ

La charge de travail trop importante revient souvent dans les commentaires sans être bien explicitée. Les sources de stress citées sont la charge administrative, les contrôles, la faiblesse des revenus, la pénibilité du travail.

RECHERCHE

- Donner des pistes de solutions pour alléger le travail.
- Evaluer le coût de la main d'oeuvre et le comparer au coût de la robotisation/automatisation.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



ENCADREMENT

- Apprendre à travailler ensemble.
- Service de remplacement adapté : bio, circuit court.
- Gérer la main d'oeuvre extérieure.

AUTRES

- Disponibilité de la MO (dans le cadre de la transformation et de la commercialisation).
- Diminuer le coût de la main d'oeuvre.

GÉNÉTIQUE / REPRODUCTION

De manière générale, les producteurs pensent que la sélection en bovins laitiers doit être orientée vers la fonctionnalité (≠ bêtes de concours).

GÉNÉTIQUE

- Rechercher la rusticité des races pour améliorer la longévité.
- Rechercher la facilité de traite.
- Maintien de souches Blanc-Bleu Mixte afin d'avoir de meilleurs taux protéiques et butyreux dans le lait.
- Favoriser les croisements avec d'autres races.
- Pouvoir utiliser les évolutions rapides de la génétique, connaître les géniteurs.
- Exportation des produits génétiques wallons : système trop rigide.

REPRODUCTION

- Raccourcir les intervalles vêlage-vêlage qui sont encore trop espacés.
- Développement/information sur des systèmes de détection des chaleurs.
- Faire le tri des solutions proposées afin que l'agriculteur dispose d'une application avec un bon rapport coût/rendement.

BÂTIMENTS ET LOGEMENT DES ANIMAUX

- Disposer d'études comparatives des différents logement existants.
- Conseil pour l'aménagement des bâtiments : type de stabulation, taille des logettes, couloirs, etc.
- Adapter la taille du silo à la taille du troupeau (problème des silos surdimensionnés).
- Test des différents types d'étables, de revêtements de sol/logettes.

TECHNIQUES DE TRAITE

- Conseil pour l'installation d'une nouvelle salle de traite.
- Etude de la traite dans son ensemble avec les aspects ergonomiques pour le bien-être du trayeur.
- Proposer des solutions efficaces et simples.

ENVIRONNEMENT

- Normes environnementales trop contraignantes et ne correspondant pas à la réalité du terrain (taux de liaison au sol).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



TRANSFORMATION

- Proposer des pistes d'économie d'énergie (électrique) lors de la transformation du lait.
- Difficultés pour l'étiquetage.
- Difficultés à respecter les normes AFSCA de transformation.
- Difficultés à obtenir des conseils pour la mise en place d'un atelier de transformation.

AUTRES COMMENTAIRES

- Rechercher de nouveaux débouchés pour le lait.
- Prix de terres trop élevés : coût augmente, optimisation de la gestion de la surface agricole.
- Plusieurs producteurs soulignent que leur développement est limité par le manque d'espace, indisponibilité de la terre.
- L'observatoire des prix instauré après la crise du lait n'a encore rien apporté aux producteurs.
- Créer une 'agence d'intérim' spécialisée dans le domaine agricole qui diminuerait la charge administrative et qui permettrait d'embaucher plus facilement de la main d'oeuvre saisonnière.
- Créer des groupements pour la transformation et la commercialisation.

1.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

74 % des répondants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

1.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

En France :

- Le contrôleur laitier passe la journée avec l'éleveur et donne des conseils en élevage.
- Organisation de producteurs pour discuter les prix du lait avec les laiteries.
- Des services de communication vers l'extérieur (le consommateur) performants, beaucoup plus de sites internet.
- Les groupements de producteurs et les AOP.
- Pratiques de pâturage et de productions fourragères exportables en Wallonie (CEDAPA).
- Meilleure formation des jeunes (stages) et formation continue (PLM).
- Filière de transformation et de valorisation du lait. : A étudier la faisabilité d'une filière de type 'Comté' dans le Jura Français.

Au Pays-Bas :

- Possibilité de comparer des vaches au contrôle laitier sur la production sans tenir compte de l'âge et du moment de vêlage. Cela permet de mieux sélectionner.

Canada :

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Sur le site Canadien www.cdn.ca, toute personne peut trouver les infos complètes de chaque animal inscrit au Canada. Quelque chose comme ça est très important vis à vis des acheteurs potentiels de l'étranger.
- Valacta (Québec, Canada)
- DSA : Analyse repro au Québec.

Allemagne :

- Fermes pilotes, visites d'exploitations innovantes, conférences, publications professionnelles.

1.6. Comment stimuler l'innovation

- Systèmes qui permettent d'analyser le lait en temps réel. On peut ainsi scinder les laits dans des tanks différents selon le type de taux recherché. Exemple faire des yaourts avec les laits riches en protéines et du beurre avec le reste.
- Visites guidées de ferme où se trouvent déjà des innovations.
- Augmenter la valeur ajoutée du lait en sachant que tout le lait ne peut être transformé et commercialisé en vente directe.
- Améliorer l'organisation du travail surtout quand l'exploitation grandit.
- S'occuper des problèmes qui touchent directement l'éleveur au quotidien.
- Fournir plus d'infos sur la technologie des résultats génomiques , expliquer l'utilité, les défis et les avantages pour tout le secteur.
- En facilitant les groupements et en valorisant son produit.
- Retrouver la rentabilité au plus vite.
- Les innovations doivent être bien pensées et adaptées par types d'exploitations. Une innovation n'est pas valable dans toutes les exploitations.
- Innover d'accord, mais les marges d'améliorations sont minimes pour les bon producteurs au niveau du prix de revient, c'est le prix de vente qui pose problème.
- Mieux communiquer les recherches sur l'autonomie fourragère, soutenir notre génétique, soutenir la recherche agroalimentaire,....
- Je ne suis pas de l'avis qu'il faut toujours innover. Je pense que la priorité en production laitière doit être une production bon marché. Le pâturage est tombé dans l'oubli.
- On pourrait mettre en place quelque chose qui fait le lien entre investissement et rentabilité, et mieux conseiller (Voir les robots de traite qui sont déjà remplacés par des salles de traites (destruction du capital).
- Important d'enseigner aux futurs producteurs les différentes possibilités qui s'offrent à eux : polyculture-élevages, transformation et vente à la ferme, spécialisation lait, ... par des stages dans différents types de fermes.

1.7. Synthèse

De manière générale, il ressort de la consultation que les producteurs laitiers souhaitent un encadrement (technique et financier) neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées. Les producteurs recherchent également un encadrement technique plus global, à la dimension de l'exploitation (équipe de spécialistes). Ils souhaitent également que l'on mette en avant un système de production prudent en matière d'agrandissement des fermes et qui soit adapté à la réalité de chacun.

Par ailleurs, de nombreux répondants insistent sur le fait qu'il ne faut pas réinventer la roue mais **profiter des résultats de recherches appliquées dans les pays voisins.**

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



La **rentabilité de la spéculation est la priorité n°1** des producteurs laitiers qui demandent que toutes les nouveautés techniques fassent l'objet d'une étude économique.

La deuxième priorité est une **meilleure valorisation des prairies et des fourrages produits sur la ferme** et la troisième concerne **la santé des animaux** avec un accent mis sur la prévention et des solutions de traitements alternatifs qui permettraient de réduire les coûts.

Les **techniques d'alimentation**, la **charge et la pénibilité du travail** et la **génétique et la reproduction** sont des contraintes importantes pour plus de 60% des producteurs laitiers.

La charge de travail est très souvent mentionnée dans les commentaires en lien avec l'organisation, la charge administrative, le manque de temps pour réaliser certaines tâches (vaccinations, parrage) ou pour réfléchir sur l'avenir de son exploitation.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABE . M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
-------------------------	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------



2. Secteur Viande Bovine

2.1. Qui sont les répondants

Dans le secteur Viande Bovine, 3 canaux de pré-consultation ont été mis en œuvre afin de permettre à un maximum de producteurs de pouvoir relayer leur avis :

- Par mail : questionnaire à remplir sur internet (173 inscriptions à l'enquête au 15 mai).
- Par téléphone : pour les producteurs qui ont montré leur intérêt par ce canal (interview basée sur le même questionnaire).
- Par séance de discussion, basée sur le questionnaire rempli en séance par les participants. Plusieurs séances ont été programmées, ouvertes également aux personnes de la recherche et de l'encadrement s'ils souhaitaient y participer. A l'issue de chaque séance, une note de travail¹ a été rédigée et soumise à validation aux participants. Les conclusions des différentes notes sont fournies en annexe du présent document.

La pré-consultation terminée, les résultats finaux ont été analysés. Ils ont ensuite été soumis aux experts de la recherche et de l'encadrement pour consolider les demandes des producteurs. A cette fin, une réunion préparatoire en présence des producteurs du Collège (pour le secteur), les experts de la recherche et de l'encadrement et l'administration a eu lieu et des contacts complémentaires ont été établis avec des experts qui n'avaient pas pu participer à la réunion. Une note de travail² a été rédigée, reprenant les résultats de la pré-consultation des producteurs dans son entièreté ainsi que les résultats des discussions avec les experts de la recherche et de l'encadrement et l'administration. Cette note a été soumise à validation par les participants.

Les lignes directrices identifiées pour orienter les actions de la recherche et de l'encadrement ont été présentées brièvement lors de l'Assemblée Sectorielle du 26 mai 2015. Il a été demandé aux producteurs présents de discuter du contenu (et apporter des compléments d'information si nécessaire) et de valider les axes identifiés.

2.2. Quels sont les domaines prioritaires

Le tableau ci-dessous reprend les domaines pré-identifiés vers lesquels orienter les actions de recherche et d'encadrement afin de soutenir au mieux les producteurs face aux contraintes technico-économiques qu'ils vivent au quotidien dans leurs exploitations.

Les 3 premières priorités sont "**rentabilité, coûts de production**", "**génétique – reproduction**" et "**techniques d'alimentation**".

Les domaines jugés peu prioritaires sont "stockage" et "charge de travail, pénibilité".

¹ Notes de travail intitulées : "Pré-consultation des producteurs sur les contraintes technico-économiques permettant d'orienter les actions de la recherche et de l'encadrement"

² Note de travail : "Consolidation des demandes des producteurs par les experts de la recherche et de l'encadrement"

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Le classement général des priorités, qui prend en compte le niveau de priorité à accorder dans le domaine visé grâce à une pondération déterminée, montre les priorités supplémentaires à considérer : "santé animale", "fourrage et pâturage" et "gestion des phases d'engraissement, commercialisation".

Les domaines cités ci-dessus correspondent bien à ceux identifiés lors des séances de pré-consultation.

Un dernier secteur, moins porté par les producteurs comme une contrainte directe, est l'environnement. Cependant, suite aux échanges entre producteurs/scientifiques/encadrement, il est convenu de l'intégrer dans les domaines prioritaires du fait des attentes sociétales en la matière. Non pris en charge par le monde scientifique et technique, ce domaine peut nuire gravement à la viabilité du secteur Viande Bovine dans le contexte de la durabilité de la société.

Domaines	Niveau de priorité (% de répondants)					Note pondérée
	Priorité 1	Nécessaire	Bienvenu	Peu d'intérêt	Pas d'avis	
Génétique - Reproduction	40	38	16	5	2	70
Techniques d'alimentation	40	39	17	2	2	72
Environnement	17	30	34	11	8	48
Technologie et matériel	5	29	48	13	5	41
Stockage	5	25	42	19	9	35
Transformation, développement de produits	23	34	26	8	10	54
Gestion des phases d'engraissement, commercialisation	34	41	16	4	5	67
Santé animale	39	40	18	2	1	72
Bien-être animal	22	30	38	9	2	54
Fourrage et pâturage	38	43	18	1	1	72
Qualité des produits (analyses, qualité différenciée/label/contrôles, ...)	16	33	31	13	7	48
Charge de travail, pénibilité	22	26	32	16	5	50
Bâtiments et logement des animaux	16	40	36	5	2	55
Rentabilité, coûts de production	62	26	11	1	1	83

- En jaune : niveau de priorité du domaine pré-identifié (maximum de répondants dans le domaine considéré)
- En rouge : domaines peu prioritaires (maximum de répondants pour une priorité jugée peu intéressante)
- En vert, domaines qui ressortent comme prioritaires par le classement qui prend en compte une pondération du niveau de priorité pour chaque domaine pré-identifié



2.3. Quels sont les sujets prioritaires

Domaines prioritaires : rentabilité, coûts de production

Producteurs : contraintes identifiées

→ Données techniques et économiques pour les producteurs et leur prise de décision :

Reprend les points suivants :

- Encadrer sur la nécessité de mesurer pour évaluer sa situation et maîtriser au mieux les aspects économiques : focus achat d'une balance, rendre systématique son achat pour de nouveaux bâtiments via l'administration?
- Plus de statistiques et de données d'aides à la décision (en fonction des modes de production intensif/extensif, bio/non bio, du choix de race)
- Veau au pis ou non?
- Étude sur l'apport du croisement avec pesées à la ferme
- Coût/bénéfice des différents types de finition, IC naissance – abattage, optimisation coût/vitesse de croissance, comparaison objective de l'engraissement entre races et entre sexes
- Soutien et encadrement de la recherche publique pour le groupe de producteurs en autonomie fourragère (collecte données et traitements)
- Segmenter les différentes phases du cycle en précisant tous les impacts (techniques, économiques, financiers, travail, commerciaux, etc...)
- Meilleure maîtrise du niveau de performance des producteurs par rapport aux autres éleveurs pour mettre en évidence les points à améliorer

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

Favoriser la collecte/centralisation des données de production dans les exploitations wallonnes par **une** structure (plusieurs le font déjà), sur base d'une méthode standardisée qui tient compte des caractéristiques de la production (en ce compris les races et éventuels croisements, le niveau d'autonomie alimentaire, de la région naturelle d'implantation de l'exploitation, ...) et des phases de la production (définir des périodes précises de mesure). Documenter les résultats sous forme de données d'aide à la décision de sorte que les producteurs puissent évaluer leur propre situation et faire des choix techniques voire des choix de modes de production pour améliorer au final leurs résultats et donc leur rentabilité. (Re-)Communiquer auprès des producteurs sur la nécessité de peser (productions animales et végétales) et d'éventuellement s'équiper pour le faire (leur fournir des conseils personnalisés). Rendre systématique le conseil de s'équiper (par l'Administration) lors de l'élaboration des permis pour de nouveaux bâtiments d'élevage (coût balance/bénéfices attendus production).

L'innovation pourra passer par des équipements issus de nouvelles technologies (scan des animaux, drones permettant de mesurer la production de fourrage/m², ...) afin de les aider et lever des difficultés actuelles (contention des animaux pour peser, ...).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
-------------------------	---	---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------



Domaines prioritaires : rentabilité, coûts de production

Producteurs : contraintes identifiées

→ Vente des productions :

Reprend les points suivants :

- Meilleure maîtrise du prix de vente par le producteur
- Observatoire du prix fonctionnel et indépendant
- Adapter les prix de vente aux coûts de production
- Coût de production élevé, prix de vente variable

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

Entamer une réflexion globale sur les données actuellement disponibles et pas suffisamment exploitées ou peu fonctionnelles pour le producteur (indice de la DAEA, données de la CW3C, mercuriales, données de l'observatoire des prix, données à fournir à l'Europe, ...), réflexion sur les données à exploiter (pas uniquement la classification des carcasses mais aussi les données de rendement carcasse, les composantes du prix de revient, ... donc à relier aux données de comptabilité de gestion). Déterminer la manière de valoriser au mieux ces données dans une approche filière (GMS, circuits-courts, ...) pour fournir une information utile et exploitable aux producteurs. Communiquer aux producteurs sur l'existence de ces données, comment les valoriser, ...

Domaine prioritaire : génétique – reproduction

Producteurs : contraintes identifiées

→ Génétique :

Reprend les points suivants :

- Poursuivre la recherche pour améliorer la génétique des races et pérenniser les actions existantes (AWE, HB BBB, ULg, ...).
- Génétique et lien avec la tendreté de la viande ? ([Limousin](#))
- Gène sans corne

→ Reproduction :

Reprend les points suivants :

- Plus de recherches pour la fertilité et la fécondité, la vitalité des veaux.
- Qualité de l'insémination artificielle, problèmes de consanguinité
- L'intérêt est d'avoir un veau/vache/an, d'où la nécessité de bien maîtriser toutes les phases de la reproduction
- Les données concernant les taux reproducteurs sont assez complètes mais il n'est pas tenu compte du critère 'veau élevé sous la mère'

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

- Différents outils existent à l'AWE, des conseils personnalisés sont donnés. Ces outils sont peu onéreux. Par exemple les cartes d'élevage, ... beaucoup de données existent mais sont peu sollicitées par les éleveurs.
- Qualité du sperme : ce point est abordé et il est rappelé que le laboratoire de l'AWE est réputé et fait un travail de qualité pour les producteurs.
- Fertilité : un veau/vache/an est bien l'objectif à atteindre, communiquer sur ce point, sur l'intervalle vêlage car il est en moyenne de 437j en Wallonie. Montrer l'impact économique du choix de prolonger l'intervalle --> nécessité des données technico-économiques discutées ci-dessus.
- Pour l'acte d'insémination : il vaut mieux inséminer plus tard que trop tôt et il peut être envisagé de mettre en place des systèmes qui fiabilisent le diagnostic des chaleurs.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Domaine prioritaire : génétique – reproduction

Producteurs : contraintes identifiées

→ Recherche en génomique (BBB et Limousin)

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

- La génomique est bien plus développée pour le secteur laitier dans le monde. En Wallonie, l'AWE y travaille avec GIGA à Liège, en BBB. L'AWE n'est pas bloquante pour un partenariat avec la France pour valoriser les acquis français en races d'origine française.
- Communiquer sur son intérêt car outil puissant et peu de producteurs y croient de base. La génomique est pourtant le moyen le plus prometteur d'opérer une sélection polygénique fonctionnelle, elle pourrait cibler des caractères moins héréditaires qui répondent aux préoccupations du secteur (liés à la reproduction, à l'efficacité alimentaire, santé animale, qualité de la viande, ...)

Domaine prioritaire : alimentation (repréend "techniques d'alimentation" et "fourrage et pâturage")

Producteurs : contraintes identifiées

→ Autonomie alimentaire

Synthèse des points suivants :

- Privilégier, aider et soutenir l'autonomie protéique (techniques de culture, valorisation des productions et aller jusqu'à un incitant financier – une aide - pour les producteurs)
- Importance du fourrage et pâturage et encadrer sa valorisation
- Engraisser et finir uniquement à l'herbe
- L'autonomie fourragère
- Autosuffisance alimentaire
- Recherche pour faire évoluer la génétique végétale, non OGM
- Prix des matières premières très volatils et chers (tourteaux, paille...)

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

Différentes structures travaillent sur l'autonomie fourragère et protéique, les prairies et leur gestion, les cultures protéiques, ... Importance de maintenir les travaux de recherche et d'encadrement mais il s'agit ici d'un travail au cas par cas qui nécessite de travailler en réseau de producteurs. Le problème réside dans la main d'œuvre en recherche et en encadrement disponible pour réaliser le travail, des budgets nécessaires en recherche pour sélectionner des variétés de protéagineux que le secteur privé ne finance pas faute de rentabilité de ces cultures. Est-ce au secteur public de financer? Ce sera un choix des pouvoirs publics de mieux structurer les actions actuelles, favoriser les synergies des différents acteurs et financer d'autant plus la recherche et l'encadrement dans cette thématique.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Domaine prioritaire : alimentation (reprend "techniques d'alimentation" et "fourrage et pâturage")

Producteurs : contraintes identifiées

→ Recherche et encadrement publics sur l'alimentation animale :

Synthèse des points suivants :

- Les producteurs sont trop dépendants des conseils des commerciaux → plus d'encadrement et de conseils du secteur publique
- Vulgariser sur la maîtrise de l'alimentation (changement ration avec transition, établir une ration et à quel coût, ...)
- Calcul de ration : déployer l'outil internet qui existe en Flandre en l'améliorant

→ Analyse des aliments :

- Difficulté et coût surtout pour les fourrages en mélange, nouveaux outils d'analyse pour les fourrages en mélange

→ Autres :

- Contrainte (C) : désherbage et sursemis en prairies permanentes → réponse (R) : voir Fourrage Mieux et Agra-Ost (nouvelle brochure prairie + carnets de l'agriculture?)
- C : développer une technique alimentaire permettant de rougir la viande → R : communiquer au grand-public/consommateurs les raisons de la couleur de la viande
- C : gestion des nuisibles (lapins, chats, rats, ...) pour garantir la qualité de l'ensilage d'herbe en enrubanné → R : règles de prévention et de biosécurité.
- C : conseils plus pointus sur les causes des carences en minéraux et oligo-éléments → pas de réponse
- C : mycotoxines dans les silos de maïs : + de conseils et de suivi → R : voir CIPF

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

L'ILVO a sorti une brochure en lien avec l'alimentation. Elle existe en néerlandais uniquement donc elle devrait au moins être traduite et elle pourrait servir de base de travail et être adaptée pour la Wallonie. Il existe peut-être un module Excel lié à la brochure qui correspondrait à l'outil internet dont parle le secteur → à creuser.

Des recherches sur le rendement du rumen sont nécessaires dans la perspective d'optimiser l'efficacité alimentaire

Des projets pour les analyses des fourrages en mélange ont déjà été soumis à financement mais aucun n'est passé jusqu'à présent. Le fait du mélange complique l'analyse. Les analyses actuelles sont à adapter. Ce n'est pas trop sur la composition du mélange qu'il faut s'attarder mais sur la valeur alimentaire du mélange et sa matière organique digestible. Il faut mettre au point une nouvelle méthode (ndlr : cette méthode devrait viser à réduire les coûts des analyses de manière générale pour les producteurs). De plus, les laboratoires provinciaux qui font les analyses mettent les données à jour annuellement mais sous un format qui mériterait d'être actualisé (devient obsolète au fil du temps). Tout ceci requiert des moyens financiers.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Domaine prioritaire : santé animale

Producteurs : contraintes identifiées

→ Maladies spécifiquement ciblées :

- Gale (en BBB)
- Mortellaro (en BBB)
- Lutte contre la paratuberculose (non BBB)

→ Traitements (non) médicamenteux

- Gestion des problèmes respiratoires et du parasitisme par des moyens non chimiques (non BBB)
- Santé animale par des moyens plus naturels (en BBB)
- Conseil/audit public pour agir sur les facteurs qui favorisent l'apparition des maladies
- On devrait aller vers une agrégation européenne des médicaments à usage vétérinaire

→ Autres :

- Contrainte : problématique des avortements → réponse : un programme existe, le protocole avortement qui est à déclaration obligatoire, ARSIA aide dans ce domaine, cela doit être maintenu mais restriction des budgets et la mutuelle assume encore mais pour combien de temps
- Santé des jeunes veaux et gestion des problèmes de diarrhées
- Maux de patte récurrents dus à un sol inapproprié (sabot tendre, ligne blanche fissurée,...)

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

- Axer avant tout sur la prévention : sensibiliser les producteurs sur les bonnes pratiques, les mesures d'hygiène (laver, désinfecter, vide sanitaire, ...), règles de biosécurité, contrôler la santé des animaux à l'achat (à ce titre, seul 7 % de producteurs utilisent les Kits Achat de l'ARSIA)

- Gale : projet PSOROVIS en cours en lien avec la génétique, possibilité de communiquer sur l'état d'avancement
- Mortellaro : beaucoup d'éléments restent à comprendre. Médicaments peu efficace pour traiter durablement. La collecte des données de parage pourrait se mettre en place afin de pouvoir dégager des familles plus sensibles au Mortellaro. Se fait à l'étranger mais pas en Wallonie.
- Paratuberculose : ARSIA travaille dessus et sur les méthodes d'identification (prélèvement dans l'environnement) et certaines aides du fonds sanitaire sont utilisées. Même nombre de cas dans toutes les races mais il existe des bassins de troupeaux contaminés en France. Les producteurs doivent être sensibilisés avant tout sur les bassins de France et la nécessité de la prévention.
- Problèmes respiratoires : aération de l'étable
- Parasitisme : gestion des rotations et de la première année de pâturage / des outils existent mais problème du temps que le producteur doit y consacrer..., (ndlr : communiquer/vulgariser davantage les résultats des recherches?)
- Obligation européenne et donc nationale de réduire les antibiotiques (lié à la résistance des bactéries) → devient une nécessité de moyens plus naturels.
- Conseil/audit public : Différents organismes le font pour leurs adhérents. Des demandes sont en cours pour développer des compétences publiques. Le projet BIGAME a par ailleurs été mentionné, supporté par le Groupement d'Intérêt Economique AAA (association entre AWE et Arsia). L'objectif premier est de collecter des données santé pour le fédéral. Les activités de ce GIE vont s'orienter vers d'autres services (facultatifs par rapport aux obligations fédérales/européennes) dans lesquels cet aspect de prévention pourrait être pris en charge.
- Le manque d'harmonisation dans l'agrégation des médicaments à usage vétérinaire est aussi soulevé comme problématique

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Domaine prioritaire : engraissement, commercialisation

Producteurs : contraintes identifiées

→ Encadrement pour l'engraissement

- L'encadrement devrait démontrer l'intérêt économique du système naisseur-engraisseur et permettre son développement là où cela s'y prête. Basé sur le système PDZR (arrêté en 2000) mais à améliorer (pas uniquement des contrôles mais plus de conseils personnalisés) ([en Limousin](#))

- Encourager le système naisseur-éleveur-engraisseur à dimension familiale pour éviter l'industrialisation ([en BBB](#))

→ Commercialisation d'un nouveau produit/nouveaux débouchés :

- Qualité de la viande par rapport aux attentes des consommateurs/du marché ([en BBB](#))

- Agir sur le produit (tendreté et saveur) afin d'agir sur le prix : observatoire du produit - Produit Limousin wallon (focus abattage, maturation, relation producteurs/chevillers/transformateurs/acheteurs afin de permettre aux producteurs d'améliorer leur production ([en Limousin](#)))

- Analyse de la demande du consommateur avec élaboration d'un cahier de charges spécifique à la race (critères précis sur l'abattage et la maturation) pour obtenir un produit de haute valeur ajoutée avec des débouchés innovants pour les steaks et rosbifs ([en Charolais](#))

- Adapter la race BBB aux critères de demande du commerce actuel. Trouver de nouveaux débouchés, meilleure valorisation des produits

- La viande est décriée, les modes de consommation changent, il faut présenter d'autres manières de consommer la viande bovine...

- Augmenter la valeur ajoutée du produit

- Concurrence étrangère

→ Autres :

- Commercialisation bétail gras

- Commercialisation des bovins sur pied et maigres

- Remettre en service les marchés aux bêtes

- Augmenter la traçabilité du produit pour le consommateur (surtout pour les viandes en préparation et identification de la race sur le passeport de l'animal)

Recherche, encadrement, administration : orientations proposées et discutées avec les producteurs

Le système PDZR a été arrêté faute de financements publics. Intérêt pour le producteur fort dépendant du prix du veau. A relier à la priorité "données technico-économiques". NB : CER Groupe a rédigé une farde-fiche à ce sujet.

- Education du citoyen : un morceau de viande quel qu'il soit est le même, il s'agit d'un produit biologique qui va varier et il faut accepter la différence dans la viande. Il existe malgré tout une diversité à maintenir. Des professionnels de la diététique devraient prendre part à cette éducation. Voir point 5 de ce document.

- Le Smart Gastronomy Lab pourrait être un outil utile pour identifier des débouchés innovants aux morceaux de viande moins nobles.

- Projet d'atelier de découpe au CER Groupe, mis à disposition des producteurs sans qu'ils n'aient à s'occuper des aspects de gestion de l'atelier + encadrement

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



AUTRES SUJETS (DONT SUJETS NON LIES A LA RECHERCHE ET A L'ENCADREMENT)

- Charge de travail, pénibilité : manque de temps; surcharge de travail certains jours; améliorer la facilité d'accès à de la main d'œuvre occasionnelle; aménagement des infrastructures de travail; optimiser la manière de travailler; bien-être de l'éleveur; charge de travail élevée pour le démarrage des veaux
- Environnement : produits phyto moins agressifs; réduction N/P/K et phyto sur base de conseils publics
- Mortalité et élevage des veaux
- Surveillance vêlage
- Formation continue sur les nouvelles technologies d'élevage
- Aide et stimulation pour création de petites coopératives, favoriser le groupement des producteurs pour répondre à la demande des grandes surfaces
- Cahiers de charges
- Réduire le nombre d'intermédiaires; les intermédiaires font beaucoup de bénéfices contrairement aux producteurs; plus d'implication des producteurs dans les filières de commercialisation
- Essais sur le terrain, plutôt dans l'accompagnement
- Multiples analyses payantes à réaliser et nombreuses cotisations : beaucoup d'argent sort. Temps de main d'œuvre considérable. Tout cela pour finalement peu de rentrée
- Promotion/information : les producteurs ainsi que les institutions de recherche et d'encadrement demandent avec force une promotion pour le secteur. Une promotion qui donne au citoyen une fierté vis-à-vis de l'agriculture wallonne et de ses productions – particulièrement pour la viande bovine au vu de son image. Une promotion qui donne envie de consommer plus que jamais local, comme cela peut se voir notamment en France (JT de 13h, émissions télévisées, ...). Chacun insiste sur la nécessité d'informer le citoyen correctement (à l'instar d'un CIV français), d'éduquer le consommateur – lui réapprendre à cuisiner de la viande mais surtout à manger correctement de la viande (le consommateur ne veut pas de gras dans la viande mais il ajoute des sauces pour l'accompagner). Cette éducation doit cibler aussi les professionnels de la santé et les programmes scolaires. Il faudrait aller jusqu'à demander de revoir le programme de certains cours (par exemple "étude du milieu") dont le contenu véhicule des informations erronées. Les producteurs demandent par ailleurs un soutien plus important des différents acteurs de la recherche et du SPW pour informer le citoyen.
- Export : quelle viande souhaite le marché d'exportation? Car attention, 1 carcasse sur 3 est exportée donc il faut que le produit réponde aux attentes du client. De plus, l'exportation influence le prix local de la viande, il faut donc travailler avec l'export -> cahier de charges ? Ecouter le monde de la cheville, certains opérateurs sont ouverts aux discussions.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Carcasses de bovins de plus de 630 kg: elles sont systématiquement mises de côté pour contrôler l'absence de produits illicites (exigences AFSCA), problème des carcasses qui sont mises en attente dans les frigos, le temps des analyses. Cela freine le commerce: pourquoi ne pas privilégier un contrôle aléatoire plutôt qu'un contrôle systématique? De plus, une limite de poids va finalement à l'encontre des objectifs des Herd-Book. Pourquoi ne pas au moins aller vers un contrôle aléatoire plutôt que systématique? Quid par rapport aux exigences des carcasses importées?
- Problèmes des contrôles AFSCA et du manque de respect envers certains producteurs
- Charge administrative trop élevée
- Gros soucis pour les investissements et plus de demande d'aides vu les conditions et les gros dossiers à remplir
- Excès de réglementations qui ne font que s'endurcir
- Défense d'une agriculture familiale cependant elle ne fait que diminuer. Perte de vocation. Hors notre production permet de maintenir notre sécurité alimentaire. Secteur en perdition
- Révision du système PAC, système plus équitable pour chaque producteur
- Le foncier
- L'urbanisation et ses contraintes

2.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

83 % des répondants sont d'accord avec cette affirmation

2.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

- Adapter et vulgariser en Wallonie ce qui se fait en France : courbes de cotation France agri Mer (réf carcasses et prix), mesurage des ouvertures pelviennes, ... encadrement proche de celui des chambres d'agriculture (avec mise à disposition d'outils de valorisation de la viande bovine). Recherches INRA.
- Nouvelle Zélande : existence d'un appareil de mesure de quantité de fourrages/m² en prairie
- Echanges entre la Flandre et la France (par rapport aux effluents)

2.6. Comment stimuler l'innovation

- Génomique
- Effluents comme source d'énergie rentable

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Aller chercher dans les différentes races pour essayer de trouver des synergies et des points positifs ailleurs
- Cibler les jeunes pour manger de la viande
- Pour innover, il faut des producteurs et donc des prix rémunérateurs
- Argent et ressources humaines
- Améliorer la relation avec l'abattoir et aller vers de la vente directe

2.7. Synthèse

Les producteurs ont été questionnés sur les contraintes technico-économiques qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs exploitations et qui permettraient d'orienter les actions de la recherche et de l'encadrement. Ces demandes ont été soumises et discutées avec les experts de la recherche et de l'encadrement en présence de l'administration.

L'objectif des discussions étaient de mettre en évidence les actions en cours à maintenir- voire à financer davantage, les actions déjà menées qui nécessiteraient de la vulgarisation/communication additionnelle, des actions à envisager dans le futur.

Les lignes directrices suivantes, pour le secteur Viande Bovine, sont portées à la connaissance des pouvoirs publics. Il s'agit là d'un résumé qui nécessite de se reporter aux tableaux détaillés fournis plus haut dans le document :

1. Rentabilité et coûts de production : le domaine prioritaire
2. essentiel. Deux sous-domaines sont identifiés : 1° centralisation des données technico-économiques et élaboration d'un outil d'aide à la décision pour les producteurs. L'innovation pourra prendre forme dans les équipements à disposition des producteurs pour les mesures des productions animales et végétales. 2° vente des productions : donner une meilleure visibilité aux producteurs sur les prix de vente en support de ses négociations. Ceci pouvant prendre forme au travers une réflexion sur les différentes données actuellement disponibles et pas suffisamment exploitées ou peu fonctionnelles pour le producteur (indice de la DAEA, données de la CW3C, mercuriales, données de l'observatoire des prix, données à fournir à l'Europe, ...), réflexion sur les données à exploiter et la manière de les valoriser au mieux.
3. Génétique et reproduction : maintenir l'existant et soutenir plus encore ce qui se fait pour la fertilité et la fécondité, prêter garde à la consanguinité. Soutenir la génomique en bovin viande.
4. Alimentation (regroupant "techniques d'alimentation" et "fourrage et pâturage") : s'affranchir des commerciaux avec des outils de calcul de rations liés au public et poursuivre³ les actions en autonomie alimentaire sur l'exploitation. Nécessité de moderniser les analyses des nouveaux fourrages et d'innover sur les outils à mettre en œuvre de manière à réduire les coûts pour les producteurs.
5. Santé animale : 3 maladies ont été spécifiquement ciblées par les producteurs : gale (projet en cours) et Mortellaro (aller vers la collecte de données de parage) [en BBB]. Ainsi

³ NB : point soulevé lors des discussions: se fait déjà mais là encore se pose le problème de la main d'œuvre à allouer à l'encadrement au cas par cas – avec les budgets publics pour financer cette main d'œuvre; quid également de financer sur fonds publics des recherches que le privé ne finance pas faute de rentabilité? C'est une décision des pouvoirs publics de financer/rationnaliser/favoriser les synergies

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



que paratuberculose (nécessitant de la communication vers les producteurs) [non BBB]). Intervient également dans les contraintes la problématique des traitements médicamenteux en élevage (favoriser la prévention plutôt que la cure, moyens de lutte plus "naturels"; s'affranchir du commercial autant que possible et pour les traitements nécessaires, aller vers une agrégation européenne des médicaments). Thèmes de communication identifiés : rappeler et stimuler l'application des règles de biosécurité et d'hygiène, tester les animaux achetés, parasitisme et pâturage, etc.

6. Engraissement et commercialisation : encadrer les éleveurs vers le développement de l'activité d'engraissement, à l'instar du PDZR avec plus de conseils personnalisés. Soutenir le développement d'un nouveau produit ou de nouveaux débouchés: là encore, l'innovation devra permettre d'apporter des réponses.
7. Environnement : apporter l'argumentaire au secteur pour affronter les attaques qu'il subit

Il ressort de l'enquête que la majorité des producteurs – secteur Viande bovine - sont ouverts à l'innovation : 83 % des répondants.

D'autres contraintes ont été identifiées en lien avec d'autres institutions que la recherche et l'encadrement (charge administrative, contrôles, promotion, ...). Elles seront relayées à ces institutions.

Lors de l'Assemblée Sectorielle, la problématique de la "rentabilité, coûts de production" était fortement portée par les producteurs, ainsi que les aspects de promotion du secteur. Pour rappel, les producteurs - ainsi que les experts de la recherche et de l'encadrement - insistent sur la nécessité de mettre en œuvre de la promotion/information grand public qui donne au citoyen une fierté vis-à-vis de l'agriculture wallonne et de ses productions – particulièrement pour la viande bovine au vu de son image. Une promotion qui donne envie de consommer plus que jamais local, comme cela peut se voir notamment en France. L'information doit également toucher les professionnels (de la santé, de l'alimentation humaine, qui forment les jeunes générations).

Annexe – Spécificités relatives aux races

a. Conclusion de la note de travail du HB BBB :

La clé de voûte : une bonne génétique (pérenniser les actions existantes en mettant l'accent sur la fertilité et la vitalité) et une bonne alimentation qui permet de développer le potentiel génétique (importance du fourrage et pâturage, vulgariser sur la maîtrise de l'alimentation, déployer l'outil internet qui existe en Flandre en l'améliorant et développer une technique alimentaire permettant de rougir la viande). Encadrer sur la nécessité de mesurer pour évaluer sa situation et maîtriser au mieux les aspects économiques (achat d'une balance, rendre systématique son achat pour de nouveaux bâtiments via l'administration). Importance de la santé animale.

Le groupe porte à la connaissance des pouvoirs publics une forte dépendance des producteurs vis-à-vis des conseils des commerciaux en alimentation.

Les aspects de promotion, charges administratives, contraintes et contrôles ainsi que le contrôle systématique des carcasses de plus de 630 kg seront relayés par le Collège des Producteurs auprès des institutions concernées.

b. Conclusion de la note de travail du HB Limousin :

Lors des discussions du groupe, les domaines soulevés comme prioritaires sont :

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Qualité des produits : agir sur le produit (tendreté et saveur) afin d'agir sur le prix : aller vers une reconnaissance d'un produit Limousin wallon (label ou autre basé sur un cahier de charges avec critères spécifiques sur l'abattage, la maturation de la viande, la relation entre producteurs/chevilleurs/transformateurs/acheteurs (qui permet finalement au producteur d'améliorer sa production). De la recherche en génétique pourrait aider pour les aspects de tendreté du produit. Veiller à augmenter la traçabilité du produit pour le consommateur (surtout pour les viandes en préparation et identification de la race sur le passeport de l'animal).
- De manière plus générale sur le domaine "génétique", il est important d'améliorer la génétique et la génomique est plébiscitée par plusieurs producteurs comme l'avenir pour agir sur les aspects économiques de la production.
- Au niveau de l'alimentation, ne surtout pas se risquer dans de la recherche avec des OGM. Privilégier et aider l'autonomie protéique et les analyses des aliments (difficulté et coût surtout pour les fourrages en mélange), engraisser et finir uniquement à l'herbe.
- Autre : adapter et vulgariser en Wallonie ce qui se fait en France : courbes de cotation France agri Mer, mesurage des ouvertures pelviennes, ...

c. Conclusion de la note de travail du HB Charolais :

De façon générale, le groupe porte un message aux pouvoirs publics : les producteurs sont fort dépendants des conseils des commerciaux et ils souhaitent s'en affranchir grâce à la recherche et à l'encadrement publics. Ceci leur permettrait d'agir sur les coûts de production : calcul de rations encadré par le public, réduire les intrants pour réduire les coûts de production des fourrages, en santé animale pour traiter la cause de la maladie plutôt que la conséquence via de l'audit/conseil public, ... De plus, le groupe informe son souhait de s'orienter vers un encadrement proche de celui qui est mené en France via les chambres d'agriculture.

De façon spécifique, le groupe a mis en avant les priorités suivantes :

- La clé de voûte du système sur laquelle il faut agir est l'alimentation (valorisation du pâturage, autonomie protéique → nouveaux outils d'analyse pour les fourrages en mélange, évolutions de la génétique végétale et surtout plus d'encadrement et de soutien pour l'autonomie fourragère).
- Agir sur le produit : analyse de la demande du consommateur avec élaboration d'un cahier de charges spécifiques à la race (critères précis sur l'abattage et la maturation) pour obtenir un produit de haute valeur ajoutée avec des débouchés innovants pour les steaks et rosbifs.
- Rentabilité /coûts de production : plus de statistiques et de données d'aides à la décision (en fonction des modes de production intensif/extensif, bio/non bio, du choix de race ce qui passe par l'indication de la race sur la carte Sanitel, meilleure connaissance/maîtrise du prix de vente)
- Santé animale : gestion des problèmes respiratoires et du parasitisme par des moyens non chimiques.

d. Conclusion de la note de travail du HB Blonde d'Aquitaine :

Pour orienter les travaux de recherche et d'encadrement, il ressort que la génétique et l'alimentation sont les facteurs clé pour la production, avec également la santé animale (en particulier la lutte contre la paratuberculose). Le domaine le plus discuté concerne la rentabilité/coûts de production, en lien avec la commercialisation, pour lequel un observatoire du prix pourrait être un outil d'intérêt à mettre en place. Au niveau transformation, la traçabilité pour le consommateur doit être augmentée et cela passe par l'identification de la race sur les cartes d'identification de l'ARSA.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



3. Secteur Porc

3.1. Qui sont les répondants

47 producteurs pour le secteur porcin (7% des producteurs de porcs wallons) sur base de la consultation par voie électronique d'une base de données de 200 producteurs dont l'adresse email était connue.

Leur orientation :

- 55 % produisent en standard
- 32 % produisent en Qualité différenciée (QD)
- 13 % produisent en Bio
- 19 % sont engraisseurs
- 13 % sont sélectionneurs
- 3 % sont naisseurs

3.2. Quels sont les domaines prioritaires

DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

Dans le tableau suivant, les pourcentages de répondants pour chaque sujet ont été pondérés en considérant les réponses "priorité n°1", "nécessaire" et "bienvenu".

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
1	Rentabilité, coûts de production	27
2	Alimentation (alternatives au soja, co-produits ...)	23
3	Génétique - reproduction	21
4	Santé animale	19
5	Commercialisation, logistique	17
6	Qualité des produits (qualité différenciée, labels, contrôles ...)	16
7	Bâtiments et logement des animaux	16
8	Bien-être animal	16
9	Transformation, développement des produits	16
10	Environnement (stockage, odeurs, niche porcelets ...)	15
11	Charge de travail, pénibilité	13
12	Technologie et matériel	13
13	Gestion des espaces plein air	10

Les résultats montrent que la rentabilité est la première des priorités pour le secteur, ainsi que l'alimentation et la génétique.



LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

-
- 1/ Environnement (stockage, odeurs, niche porcelets ...)
 - 2/ Technologie et matériel
 - 3/ Transformation, développement des produits

3.3. Quels sont les sujets prioritaires

RENTABILITE, COÛTS DE PRODUCTION

-
- prix des aliments: 1) quand pas de production à la ferme 2) Bio
 - prix transformation (concurrence avec abattoirs et bouchers)
 - prix porc trop bas
 - manque de comptabilités technico-économiques
 - prix ne tient pas compte des coûts de production car fait par aval
 - améliorer rentabilité pour "survivre" avoir un "revenu décent"
 - améliorer rentabilité pour permettre des investissements
 - réintroduction farines animales car soja trop cher
 - mise en groupes des truies = surcharge coût (sans aides)

Sont clairement pointés, le prix des aliments achetés à l'extérieur, le prix du porc qui ne décolle pas ainsi que les coûts liés à la transformation. Certains déplorent le manque de suivi technico-économique. Ces difficultés empêchent les investissements et grèvent la survie en production porcine. La mise en groupe des truies, sans aides en Région wallonne, a également engendré un surcoût au sein d'exploitations déjà en grande difficulté.

ALIMENTATION

-
- alternatives au soja, utilisation de fourrages grossiers pour contribuer à la digestion
 - améliorer la qualité de l'aliment sans augmenter le coût
 - réintroduction farines animales ? Vu prix soja cf lien rentabilité
 - aide à la formulation des aliments (FAF) et analyses rapides et fiables qualités nutritionnelles

Pour contourner les difficultés dues notamment au prix élevé du soja, des appels sont lancés afin de pouvoir produire à la ferme des aliments de qualité. Il est également suggéré de réintroduire les farines animales, de travailler sur la qualité des aliments sans augmentation de coût. Cette thématique sur l'alimentation est clairement liée à la première sur la rentabilité.

GENETIQUE - REPRODUCTION

-
- génétique en meilleure adéquation avec la croissance et l'indice de transformation

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- race qui amènerait qualité de la viande, bonne conversion alimentaire et prolificité
- création d'une race locale pour le Plein Air, truies adaptées au Plein Air

Les aspects génétiques et reproduction sont également envisagés dans une optique d'amélioration de la rentabilité, avec une demande des races plus productives, conduisant à une viande de qualité. La production particulière que représente le Porc Plein Air rencontre actuellement des difficultés d'approvisionnement en race de truies adaptées. Un appel du pied est lancé en ce sens.

3.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

Pour 82 % des répondants, la recherche a un rôle important à jouer pour préparer l'avenir du secteur.

3.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

Les exemples d'initiatives rencontrées hors Région wallonne sont les suivants :

- 1) circuits courts et races rustiques (Allemagne)
- 2) suivi d'exploitations par des vétérinaires spécialisés
- 3) informations sur les alternatives à la castration (dossiers Porc Magazine, IFIP France)
- 4) vulgariser les connaissances étrangères (autres bassins de production)
 - car cheptel porcin wallon trop petit
 - et insuffisance de compétences

On le voit, les exemples cités touchent aux aspects prioritaires, en vue d'améliorer la productivité et la valorisation. La castration reste un sujet préoccupant pour l'avenir, vu ses implications économiques.

3.6. Comment stimuler l'innovation

Les résultats laissent apparaître que se projeter dans le futur n'est pas évident lorsque la survie est en jeu, au vu de la crise que vit le secteur actuellement. Il est fait remarquer qu'innovation ne doit pas aller avec industrialisation.

Propositions des producteurs pour stimuler l'innovation :

- améliorer la rentabilité et diminuer la pénibilité du travail
- création de coopératives pour être plus fort
- soutien de la production (ISA) et de la production différenciée
- promouvoir la diversification
- prendre exemple sur ce qui se fait ailleurs
- mise en place d'un observatoire de prix

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



3.7. Synthèse

Au vu des résultats de l'enquête, il apparaît :

- Un **manque de collectivisation des données** (génétiques, technico-économiques) pour diminuer les coûts de production et orienter la recherche,
- De même qu'un **manque de vulgarisation des résultats de la recherche** (méconnaissance)

Les producteurs présents à l'Assemblée Sectorielle Porc du 21 mai 2015 ont marqué leur accord avec les priorités dégagées. Néanmoins, il est demandé que les priorités 2/**Alimentation** et 3/**génétique et reproduction**, soient intégrées au sein de la première priorité qu'est la **rentabilité**, et qu'y soit aussi intégrée la **valorisation des produits**.

Il est également demandé d'attirer l'attention sur la **castration** afin d'anticiper des problèmes qui vont se présenter à l'avenir pour le secteur (déclaration d'intention européenne d'arrêt de la castration au 1^{er} janvier 2018), et qui auront des répercussions économiques.

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une discussion avec les acteurs de la recherche et de l'encadrement, en vue de préparer l'Assemblée. Certaines pistes, validées ensuite en Assemblée, se sont dégagées afin de pouvoir répondre aux priorités mises en avant :

D'une part la **collectivisation des données** via l'encadrement (caractériser les leviers d'actions) avec un appui de la recherche (synthèse de l'existant – définition des besoins) **pour diminuer les coûts de production et orienter la recherche**.

Et d'autre part, un **travail sur la valorisation du produit** : car il n'est pas possible d'influer sur le prix mondial du porc, il serait donc utile de mieux valoriser les produits, et de connaître les attentes des consommateurs **pour obtenir un meilleur prix** – Cela peut notamment passer par la création de coopératives.

Dans ce même ordre d'idées, il existe une initiative européenne qui se décline sous forme de tables rondes d'éleveurs en Flandre (ILVO). Elle consiste à faire échanger les éleveurs sur les caractéristiques technico-économiques de leurs élevages afin de conduire à améliorer leurs systèmes sur base de l'expérience de chacun. Ce genre d'initiative existait en Wallonie au travers de deux Ceta Porc. L'un d'entre eux est toujours bien actif et animé par le Centre Provincial liégeois.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



4. Secteur Aviculture/Cuniculture

4.1. Qui sont les répondants

Consultation par voie électronique de 80 producteurs dont les adresses email étaient à disposition.

30 producteurs du secteur Avicole-Cunicole ont répondu, soit plus de 12 % des producteurs identifiés en tant que professionnels et plus de 37% des envois par mail. Ils se répartissent de la manière suivante :

- Poulet : près de 50% des répondants (1/2 standard, 1/3 Bio, 14% qualité différenciée)
- Pondeuse : +- 40% (40% Bio, 33% standard, 25% plein air)
- Canard à foie gras : 7%
- Lapin : 3,5%

4.2. Quels sont les domaines prioritaires

DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

Dans l'enquête, les producteurs avaient la possibilité d'évaluer le niveau de priorité de 13 sujets par rapport aux actions de recherche, de vulgarisation et/ou d'encadrement (priorité n°1, nécessaire, bienvenu, peu d'intérêt et pas d'avis). Dans le tableau suivant, le pourcentage de répondants pour chaque sujet a été pondéré en considérant les réponses "priorité n°1", "nécessaire" et "bienvenu".

Thématiques importantes	Priorité 1	Pondération sur les 3 premiers niveaux	Thématiques avec peu d'intérêt
Alimentation	51,72%	68,89%	Charge de travail, pénibilité (34,48%)
Santé animale	48,28%	64,44%	Génétique-Reproduction (31,03%)
Bien-être animal	34,48%	55,55%	Bâtiments et logement des animaux (24,14%)
Commercialisation/logistique	31,03%	56,66%	Technologie et matériel (24,14%)
Rentabilité/coût de production	31,03%	65%	

Les **trois premières priorités** identifiées concernent l'**alimentation**, la **santé animale** et le **bien-être animal**. Quand on réalise la **pondération** sur les trois premiers niveaux, la thématique relative à la **rentabilité et le coût de production** arrive en deuxième position, tandis que celle se rapportant à la **commercialisation et la logistique** se positionne avant le bien-être animal.

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT



Les thématiques avec peu d'intérêt concernent la **charge de travail et la pénibilité**, la **génétique et la reproduction** et à égalité, les **bâtiments et logement des animaux** et la **technologie et le matériel**. Le manque d'intérêt pour ces sujets peut s'expliquer de la manière suivante :

- Charge de travail, pénibilité : l'élevage de poulets qui représentent 50% des répondants est caractérisé par un temps de travail relativement réduit, plus marqué lors de la préparation du poulailler pour l'accueil des poussins, le chargement des volailles pour l'abattoir et le nettoyage et la désinfection du bâtiment.
- Génétique-reproduction : les compétences sont aux mains de sociétés privées qui ne sont plus que quelques-unes au niveau mondial et qui détiennent le marché.
- Bâtiments, logement des animaux, technologie et matériel : ces points sont très importants aux yeux des éleveurs, mais le savoir-faire est davantage considéré, être situé, au niveau des sociétés privées installant les poulaillers et les équipements intérieurs.

AUTRES DOMAINES CITES MAIS NON LIES A LA RECHERCHE ET A L'ENCADREMENT

Promotion/communication

- **Communication, promotion des producteurs locaux au niveau du grand public, savoir communiquer sur son métier, savoir faire face aux partis pris des associations de protection animale**
- Savoir vendre son produit
- Mise en avant de la qualité des produits en parallèle aux contrôles sanitaires
- Augmentation de la consommation d'œufs en Wallonie
- Effort supplémentaire sur la communication/étiquetage de l'origine des produits
- Face à la problématique du bien-être du lapin, mettre en avant la production de proximité et ses avantages notamment pour le bien-être animal et l'environnement

Autres

- Simplification administrative (priorité Collège)
- Mobilisation vis-à-vis des arguments mis en avant par les associations de protection animale

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



4.3. Quels sont les sujets prioritaires

Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de plus d'autonomie alimentaire et des protéines locales Étude sur la flore prairiale selon les besoins de croissance des canards et les contraintes de sol et de climat 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en concurrence des fabricants d'aliments, tant au niveau coût que qualité Recherche de filières d'approvisionnement de matières premières
Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la rusticité des souches en standard Maladies, problèmes sanitaires Vermifuges en poudeuses 	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement par des techniciens spécialisés n'appartenant pas au privé

Sur la thématique **alimentation**, plusieurs occurrences sont apparues sur la recherche de plus d'autonomie alimentaire sur la ferme. De manière générale, on remarquera également que les différentes suggestions émises par les répondants relèvent de besoins relatifs à l'encadrement technique ou à un soutien de type défense professionnelle ou Collège des Producteurs.

Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement et de soutien
Commercialisation/logistique Rentabilité/coût de production Rejoint aussi priorité qualité des produits	<p>POLE ECONOMIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de collecte des données technico-économiques Analyse de la rentabilité de la production de poulets bio face au développement de la filière <p>POLE INNOVATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'innovations, création d'entreprises spécialisées dans la transformation des produits de volailles, recherche et mise en œuvre de systèmes logistiques innovants quand vente directe 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès en grande distribution pour développer la vente directe, face au problème de l'instabilité des prix Maîtrise par l'éleveur de la commercialisation des poules de réforme (+ travailler sur les aspects transformation) Adaptation des règles sanitaires pour les plus petites productions Ne pas aller au-delà des règles européennes pour ne pas provoquer des distorsions de concurrence (exemple cité pour le Bio) Accès à des aides au fonds de roulement pour travailler en libre Accès aux aides à l'investissement pour les nouvelles installations

Sur la thématique **rentabilité/coût de production**, une place importante est à prendre pour assurer la collecte d'informations sur les coûts de production en tant qu'outil d'amélioration du revenu des éleveurs.

Il est utile de mettre à nouveau l'accent sur les besoins identifiés en termes d'encadrement et de soutien, qui sont des pistes intéressantes à poursuivre et à développer.

Un pôle relatif à l'**aménagement des parcours** est identifié, même si cette priorité arrive en 6^{ème} position. Cette thématique rejoint plusieurs priorités telles que le bien-être animal, l'alimentation (autonomie protéique), la santé animale, l'environnement et la qualité des produits.



Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement et de soutien
Bien-être animal	<p>POLE AMENAGEMENT PARCOURS VOLAILLES PLEIN AIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche/développement sur l'aménagement des parcours extérieurs Elimination des mauvaises herbes le long des clôtures en Bio 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir déroger à la limite des 42 kg/m² pour les poulets lourds Poule pondeuse Bio: la génétique et le bien-être animal vont ensemble, grande importance pour la rentabilité des élevages
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Recherche génétique permettant de garder plus longtemps les poules pondeuses 	<ul style="list-style-type: none"> Apport de solutions face aux changements permanents des règles du permis d'environnement

4.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

93% des répondants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

4.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

Thématiques
Conseils en santé animale
Articles techniques et économiques (à renforcer chez nous)
Travaux de recherche français et anglais sur l'aménagement des parcours
Essais sur le remplacement du soja
Fraîcheur des œufs, en relation avec l'évolution des germes et leur relation sur la qualité des œufs
Economie d'énergie/échangeurs de chaleur
Couvoirs et abattoirs hors Wallonie
Pondeuses biologiques: problématique de la densité animale et de l'alimentation 100% bio (exemple du Grand Duché de Luxembourg)
Formation Savoir Vendre (France)



4.6. Comment stimuler l'innovation

Echanger avec les autres pays européens sur les modèles de production et les modèles commerciaux – Vulgariser ce qui est fait ailleurs

Mettre en œuvre un cahier des charges spécifique aux œufs wallons

Organiser des formations/séminaires/CETA pour les agriculteurs

Assurer plus de transparence dans les prix de vente

Stopper l'industrialisation du Bio (3 en 1)

4.7. Synthèse

En combinant les classements associés aux priorités 1 et à la moyenne pondérée, les résultats de l'enquête font ressortir **5 pôles prioritaires** de recherche et d'encadrement :

1. Alimentation
2. Santé
3. Economie
4. Innovations
5. Aménagement des parcours de volailles plein air

Dans le cadre de cette enquête, les experts scientifiques actifs dans la recherche avicole et cunicole ont été consultés. Leur analyse a permis de dégager les pistes suivantes:

- Les moyens financiers pour la recherche et l'encadrement sont limités en Wallonie, malgré le développement du secteur. Il est donc compréhensible que les résultats démontrent un intérêt marqué pour assurer une **veille active**, voire renforcée sur les recherches menées en Flandre et dans les autres pays.
- Le secteur Avicole et Cunicole devrait également être attentif à être intégré dans les **programmes de recherche transversaux**.
- **Les échanges entre éleveurs et la vulgarisation des travaux de recherches étrangers** sont également des sujets ressortant de l'enquête, et donc certainement à consolider, voire renforcer chez nous.
- La question de **l'aménagement des parcours extérieurs** est également mise en évidence. Une **spécificité wallonne** est ici certainement à exploiter, en réalisant des essais sur terrain, à partir des informations collectées dans les autres régions et pays.

L'assemblée sectorielle du 28 mai a permis de faire ressortir les axes opérationnels suivants pour des actions futures, tout en validant les 5 pôles définis au début de cette synthèse:

- **Importance de la collecte d'informations à l'extérieur:** compte tenu des faibles moyens financiers mis en œuvre en Wallonie, il serait judicieux d'avoir accès aux recherches en Flandre, en France, et dans les autres pays voisins. Les résultats de cette veille devraient être transmis au secteur via différents canaux. Mettre en place une **veille active** est donc prioritaire, quitte si nécessaire à investir dans des **ressources humaines supplémentaires**.



- **La recherche en aménagement de parcours est considérée comme une priorité de la recherche régionale**, en mettant en place des essais de terrain testant les essences les mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques régionales.
- **Besoin de plus d'échanges entre producteurs**: le partage d'expérience est très important et à développer. Les éleveurs sont parfois isolés. C'est aussi un moyen de communiquer sur ce qui existe à l'extérieur et avoir un retour d'expériences.
- Pôle économie : remise en route d'un **CETA** et étude de la pertinence de l'outil statistique PEHESSTAT (pour Poultry PERformance en HEalth STATistics). A partir d'une gigantesque base de données, cet outil permet d'évaluer les performances d'un élevage comparativement à la moyenne belge. L'objectif est de parvenir à identifier les marges de progrès. Pouvoir anonymement comparer ses données aux autres élevages est un outil d'avenir, comme avoir des gens compétents pour conseiller. Savoir analyser pourquoi ses résultats sont inférieurs aux autres est très utile pour pouvoir progresser dans l'élevage, en limitant l'usage des antibiotiques. Il serait intéressant que cet outil puisse être mis en place pour toutes les espèces avicoles et modes de production. Pour ce faire, il est suggéré d'étudier la possibilité d'une association publique à la démarche, afin d'en garantir l'objectivité.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
-------------------------	---	---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------



5. Secteur Ovins/Caprins

5.1. Qui sont les répondants

Consultation par voie électronique sur base des adresses mail à disposition. Les répondants au questionnaire sont 98 producteurs pour le secteur ovin - caprin dont 49 pris en compte dans la présente analyse en regard du caractère professionnel des cheptels (ovins \geq 30 mères (= définition du cheptel professionnel par la Région Wallonne via la prime couplée ovine) et des cheptels caprins $>$ 10 mères (=définition du cheptel professionnel par le fédéral via les catégories définies pour l'AFSCA). Les répondants considérés se caractérisent de la manière suivante :

- Cheptels ovins \geq 30 mères : 40 questionnaires complets, soit **12 % des éleveurs ovins** détenant 30 mères et plus ;
- Cheptels caprins $>$ 10 mères : 9 questionnaires complets de producteurs wallons + 1 questionnaire complet de producteur flamand, soit **9 % des éleveurs caprins** wallons détenant 10 mères et plus.
- A noter : 17 % des éleveurs détenant plus de 50 mères (= seuil professionnel analogue à la France) ont rendu un questionnaire complet.
- A noter : parmi les répondants, forte sur-représentation du bio (60 % des répondants caprins considérés vs. 12 % du secteur caprin analogue ; 48 % des répondants ovins considérés vs. 23 % du secteur ovin analogue) et sur-représentation du circuit court en ovin.

Consultation en Assemblée Sectorielle (35 producteurs présents dont plus de 90 % à profil « professionnel » et dont 4 chevriers), sur base des 6 priorités thématiques dégagées par le questionnaire et en tenant compte des précisions relatives à ces thématiques. La forte représentativité du secteur ovin professionnel lors de l'Assemblée Sectorielle est à souligner (environ **9 % des producteurs présents** ; pas uniquement que les répondants à la consultation électronique).

5.2. Quels sont les domaines prioritaires

DOMAINES PRIORITAIRES ISSUS DE L'ENQUETE ELECTRONIQUE

Pour le secteur ovin :

Classement	Domaine	Pourcentage de répondants
N°1	Santé animale	48 %
N°2	Alimentation	45 %
N°3	Commercialisation, logistique	43 %
N°4	Génétique	40 %
N°5	Rentabilité, coûts de production	38 %
N°6	Qualité des produits	30 %

Pour le secteur caprin :

Classement	Domaine	Pourcentage de répondants
N°1	Alimentation	70 %
N°2	Santé animale	60 %
N°3	Fourrage, pâturage	50 %
N°4	Transformation, développement de produits	50 %
N°5	Rentabilité, coûts de production	40 %

52/97

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



N°6	Commercialisation, logistique	40 %
-----	-------------------------------	------

Les thématiques prioritaires sont sensiblement identiques pour le secteur ovin et le secteur caprin, hormis les thématiques « génétique », « qualité des produits », « fourrages et pâturage » et « transformation, développement de produits ». Pour le secteur ovin, la sixième priorité « qualité des produits » se situe assez loin des autres en terme de pourcentage de répondants.

Une certaine confusion semble régner dans les commentaires relatifs à l'alimentation et au fourrage / pâturage, l'alimentation des ovins / caprins étant majoritairement constituée de fourrage. Ultérieurement, il a été choisi de regrouper les deux thématiques.

La fréquence des commentaires des répondants en relation avec les contraintes technico-économiques développées amène une réorganisation intéressante du classement des thématiques :

Occurrence (ovins > 30, caprins)	Commercialisation, logistique	Santé	Alimentation	Rentabilité, coûts de production	Génétique	Fourrages et pâturage
OVINS > 30	18	12	8	7	9	4
CAPRINS	4	4	5	3	1	1

Afin de prendre en compte simultanément les réponses « priorité n° 1 », « nécessaire » et « bienvenu » dans le cadre du classement des thématiques, un score pondéré des éléments de réponse a été développé.

Aucune modification du classement par rapport aux thématiques prioritaires n'est observée, exception faite de la priorité n° 6 pour le secteur ovin « Qualité des produits » qui devient « Fourrage et pâturage ».

DOMAINES MOINS INTERESSANTS SUITE A L'ENQUETE ELECTRONIQUE

Pour le secteur ovin :

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Environnement	20 %
N°2	Charge de travail, pénibilité	18 %
N°3	Technologie et matériel	15 %

Pour le secteur caprin :

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Charge de travail, pénibilité	20 %
N°2	Technologie et matériel	20 %

L'attention doit être attirée sur le faible pourcentage de répondants à l'élément de réponse « peu d'intérêt ».



AUTRES DOMAINES JUGÉS PRIORITAIRES

Outre les considérations thématiques, il est important de préciser que certains aspects transversaux ont fait l'objet de nombreux commentaires. Entre autres :

- Besoin d'un encadrement technique plus proche du terrain et plus suivi, à l'image des services offerts en France
- Besoin de vulgariser les recherches menées dans les pays limitrophes, entre autres France et Royaume-Uni

5.3. Quels sont les sujets prioritaires

SANTE ANIMALE

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Parasitisme : prévention, réduction usage vermifuges, spécificités caprines, gestion pâturage (+ coccidiose)		+++
	Phytothérapie, allopathie, médecine alternative	+
	Vétérinaires mieux formés aux spécificités ovines / caprines	+
	Vulgarisation accrue et plus rapide concernant les problèmes sanitaires	

Éléments complémentaires de l'Assemblée Sectorielle

- La gestion du parasitisme gastro-intestinal apparaît comme prioritaire pour les éleveurs en matière d'encadrement. Si les éleveurs sont conscientisés aux problèmes de résistance aux vermifuges et aux méthodes alternatives, reste à développer davantage des thèmes tels que : gestion raisonnée du produit antiparasitaire, suivi de l'infestation parasitaire par analyse coprologique, sélection d'animaux résistants. Il est précisé qu'actuellement des analyses de matières fécales sont réalisées par Natagriwal auprès de troupeaux pâturant en zones Natura2000 ; un réseau de fermes-pilotes pourrait être mis sur pied afin de réaliser un suivi des infestations parasitaires en vue de dégager une vue générale de la problématique en Wallonie. Attention toutefois de garder en tête l'aspect individuel du troupeau : « A chaque élevage, à chaque troupeau, ses propres maladies. »
- L'encadrement en matière de santé s'entend entre autres à travers le vétérinaire pour lequel les éleveurs jugent d'un manque d'intérêt et/ou de connaissances des spécificités sanitaires des ovins / caprins. En matière de parasitisme, par exemple, le vétérinaire semble souvent ne pas être une source pertinente de conseils (peu familiarisé aux pratiques de gestion préventive, prescription trop rapide de vermifuges). La formation/sensibilisation des vétérinaires aux spécificités ovines et caprines doit évoluer. Le responsable de la formation continue des vétérinaires en région wallonne devrait être contacté afin d'envisager de prochaines sessions de formations ciblées « petits ruminants ». En outre, il est proposé d'interpeller à ce sujet le Comité des Praticiens Ruraux de l'Union Professionnelle Vétérinaire.
- L'ARSIA réalise les analyses coprologiques mais les éleveurs déplorent le caractère qualitatif plutôt que quantitatif des résultats transmis.
- Phytothérapie, allopathie et médecine alternative : les éleveurs montrent un réel intérêt pour ces méthodes et de manière plus générale sur la diminution des intrants chimiques en élevage. Les essais menés à l'étranger à ce sujet devraient être vulgarisés auprès de nos éleveurs et prônés auprès des vétérinaires.



- Utilisation de lactoreplaceurs en élevage bio : le bien-fondé sanitaire de cette utilisation est mis en avant mais il est souligné qu'il s'agit d'un point de législation.

ALIMENTATION / FOURRAGE / PÂTURAGE

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
	Service de calcul de rations plus développé, plus suivi	+
	Conseils gestion prairiale (entretien, production fourrage de qualité, mélanges prairiaux, engrais,...)	+
CIPAN : fourrage et pâturage		
Autonomie protéique		
Spécificités « mouton laitier » / « chevreau »		
Réflexions alimentaires multi-espèces animales		
Variétés spécifiques et mélanges spécifiques ovins dans un contexte « autonomie alimentaire »		
Haies fourragères		
Mise au pâturage caprins		
Spécificité pâturage en terrains pauvres, réserves		

Exemples étrangers cités :

Suggestions recherche/développement	Suggestions encadrement	Occurrence
	Obsalim (diagnostic et gestion alimentaire pour ruminants via logiciel, formation, indicateurs, jeux de carte (rami fourrager))	

Eléments complémentaires de l'Assemblée Sectorielle

- Nécessité de conseils spécifiques ovins et caprins pour les prairies. Fourrages-Mieux a ce rôle de conseil mais son discours qui est actuellement uniquement bovin devrait être plus orienté ovin/caprin.
- Dans la communication de vulgarisation, les éleveurs souhaiteraient une **transposition des infos bovines vers les ovins / caprins** et une évaluation de cette transposition (« Est-ce aussi vrai pour les ovins ? Si oui, à 100 % ? »)
- Pour le calcul des rations alimentaires, le service qui est déjà fourni par l'Awé est très bon. Les éleveurs présents connaissent le service mais est-ce le cas de tous ? Par contre, au niveau des analyses de rations/fourrages, les labos devraient utiliser les références ovines dans les résultats.
- **Pâturage hivernal sur les prairies.**
- **CIPANS pâturables et repousses pâturables** (aspects alimentaires en lien avec les obligations PGDA, PAC)
- Autonomie alimentaire : mélanges fourragers spécifiques ovins et les techniques culturales, bio. Des essais ont déjà été menés, notamment sur la luzerne par Fourrages Mieux.
- Bio : essais céréales + protéagineux
- Agroforesterie et sylvopastoralisme (aspects financiers, alimentaires et réglementaires)

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Haies fourragères (même pour les ovins)
- Valoriser la méthode Obsalim.(rami fourrager)
- Complémentation minérale (sortir du conseil commercial)
- Mettre en place des achats groupés pour le matériel de prairie (piquets, ursus,...)
- Notion de SEL agricole : établir et favoriser les contacts pour échanger les aliments/matières entre régions (ex : échanger de la paille contre du foin).

COMMERCIALISATION / LOGISTIQUE

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Développement / structuration de filières (par exemple via coopératives) pour facilité commerciale, soutien prix		++
Développer un système de ramassage		+
Solutions pour gagner en temps sur le « post-bergerie » (déplacement, vente)		+
Solutions commerciales pour les cheptels de petite taille		+
Abattoirs de proximité		+
	Favoriser une production étalée sur l'année	+
Découpe : développement d'ateliers de découpe, centraliser en un même lieu abattage et découpe		+
Développer logistique (e.a. circuit court)		+
	Développer des réseaux d'éleveurs	+
	Encadrement lors de l'Aïd (abattage, transport, déchets)	+

Exemples étrangers cités :

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Abattoirs spécialisés ovins		
Groupements / coopératives français		

Éléments complémentaires de l'Assemblée Sectorielle

- L'agneau wallon a besoin de fidéliser le client en lui offrant un produit régulier
- Les éleveurs se connaissent peu entre eux. Il faut y remédier. Manque de communication entre acteurs (coopératives, ...) résultant en un approvisionnement du marché encore plus irrégulier
- Former les éleveurs à la bonne finition des agneaux (note 3 ou 4 d'engraissement), qui passe par une analyse de ses données de production (importance de peser et de tenir à l'œil ses données techniques)
- Le développement d'une **marque gérée par les éleveurs eux-mêmes** (analogie avec la marque « Agneau terroir d'Alsace ») apparait comme le meilleur moyen de :
 - mettre en réseau les éleveurs
 - les former à la finition adéquate des agneaux
 - avec une publicité qui se fait "toute seule"
 - fidéliser le client



- Surtout : organisation portée par les éleveurs pour les éleveurs, avec cahier de charges léger
- Le développement d'une marque doit être couplé à un **outil de planification pour la "logistique"** (approvisionnement, ramassage, pour réduire les coûts de transport et garder le lien avec les données techniques "date de naissance" - important à l'abattoir pour valoriser le 5ème quartier - "poids vif", "poids carcasse")
- Même si impossibilité de réduire les coûts d'abattage, il doit être possible d'optimiser les coûts de distribution
- Le prix payé au producteur doit être discuté pour une bonne entente entre producteurs. Ce prix doit-il être fixé ? Ce prix doit-il varier en fonction du moment de production (prix meilleur pour la production en contre saison qui coûte plus cher à l'éleveur?)?
- Besoin d'une étude marketing pour **l'image que doit véhiculer la marque** / l'agneau wallon. Laissons aux français leur image et structurons la nôtre. Laquelle?

GÉNÉTIQUE

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Reproducteurs disponibles : identification potentiel génétique (non connaissance des bons reproducteurs et obligation contraignante d'achat à l'étranger), structurations des béliers reproducteurs		++
Développement d'une génétique lait (e.a. contrôle laitier)		+
Insémination : plus de centre d'IA, manque de formation des inséminateurs aux techniques actuelles		+
Développement d'index	Absence de valorisation du travail de sélection auprès des producteurs locaux	
	Développement de concours interfrontaliers	

Exemples étrangers cités :

Suggestions recherche/développement	Suggestions encadrement	Occurrence
Station de testage de béliers (FR)		++
Programme de sélection FR (e.a. structuration des reproducteurs)		+
	Organisation vente de reproducteurs via e.a. criée avec garanties génétiques et sanitaires (FR)	+
	Programme de suivi de croissance des agneaux (FR)	
	Programme de conservation <i>in situ</i> (gestion consanguinité races menacées) (FR)	
Vleeslamindex qui inclus la mesure du muscle dorsal (NL)		
Contrôle laitier (FR)		

Eléments complémentaires de l'Assemblée Sectorielle

- Intérêt d'ouvrir le **service de pesées** de l'Awé **aux éleveurs professionnels**
- Intérêt de développer une vision transfrontalière pour s'inspirer du modèle établi e.a. en France, voire de développer un partenariat avec la France pour:
 - Développer des stations de testage des reproducteurs (O et C) et fiabilité relative des index génétiques
 - Valorisation / mise en avant des index lors des ventes d'animaux
 - Disposer de **béliers reproducteurs qualifiés** (voir question des stations de testage)
- Quid du contrôle des performances génétiques autres que les pesées ? Rien n'existe en Région wallonne.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Valoriser la valeur laitière (voir le modèle OUIPERF). En l'absence actuelle de **contrôle laitier** réellement établi, les éleveurs doivent se baser sur la confiance ou aller chercher leurs reproducteurs en France. Une réhabilitation des truetest serait déjà un premier pas. On pourrait également envisager un partenariat avec la France pour l'analyse des échantillons (plus de compétences spécialisées qu'à Herve ?)
- Insémination : difficile à développer tant qu'on n'a pas un appui génétique similaire à celui offert en France.
- Insémination : possibilité de développer la congélation de la semence wallonne via les outils existants à l'Awé ? Cela permettrait d'augmenter le niveau génétique de notre élevage.
- Améliorer la publicité faite autour des béliers d'élites et des meilleures brebis et donc améliorer leur diffusion
- Promouvoir davantage la race Charollaise

RENTABILITÉ / COÛTS DE PRODUCTION

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Coût de production / prix de revient : données chiffrées régionales, données segmentées du prix de revient, développement d'un outil de calcul fonction des paramètres de l'exploitation (prolificité,...)		++
Optimisation du coût sortie bergerie - sortie abattoir		

Éléments complémentaires de l'Assemblée Sectorielle

Expert et animateur de table / rapporteur au groupe : Philippe Vandiest, Awé, service technico-économique ovin – caprin.

Secrétaire de table : Françoise Belanger, Collège des Producteurs, secrétaire.

- Accompagnement des charges de structure/ charges opérationnelles (aide à la décision, impact de la dépense sur son exploitation) : L'éleveur ovin doit pouvoir mieux raisonner ses charges et, à cette fin, doit pouvoir disposer d'une aide à la décision de dépenses sur base de bilans technico-économiques régionaux. (NDLR : pourrait aussi s'envisager pour une aide à la décision de pratiques agricoles : choix de race, gain en prolificité,...)
- Des informations et des outils existent sur internet, y compris des outils de calcul. Ils devraient être davantage vulgarisés.
- L'éleveur manque de motivation et d'éducation par rapport aux données technico-économiques. Il doit apprendre l'intérêt de calculer davantage. Il doit apprendre à calculer sa rentabilité. Les calculs de rentabilité peuvent aussi être intéressants pour les hobbyistes. Il faut montrer aux éleveurs que « perdre » du temps pour les calculs est à leur avantage.
- Le secteur manque d'une **collecte de données technico-économiques** : qui peut dire aujourd'hui quelle est la marge brute ovine moyenne en Wallonie pour stimuler à l'installation ? Ou qui peut dire quel est le coût moyen d'une clôture pour ovins afin d'avoir une indemnisation spécifique par rapport au bovin ? Etc. Les données à collecter doivent rester anonymes et un retour aux éleveurs est crucial. Initialement, il faut motiver les éleveurs à communiquer leurs données.
- La collecte de données à développer doit s'axer sur un **outil existant** (voir outil informatique utilisé en France) pour une question de facilité mais aussi pour pouvoir **comparer les données transfrontalières**. Une initiative venant de la Recherche pourrait permettre de dynamiser la collecte de données. Une collecte de données et l'établissement de comptabilités sous-jacentes par l'encadrement technico-économique existant (Awé) est

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



coûteux en temps. Il faut aussi analyser le double emploi que cela représente par rapport aux comptabilités existantes (fiscale, ISA).

- La collecte de données pourrait s'envisager à travers un **réseau de fermes pilotes**. Le suivi pourrait alors s'envisager dans le temps (exemple : 4 fois par an dans chaque exploitation). Une indemnisation des éleveurs ainsi impliqués pourrait être envisagée.
- L'éleveur n'est pas toujours assez acteur de son prix de vente (exemple : pas de négociation avec le marchand)
- Les dossiers d'aide à l'installation sont tronqués pour que l'exploitation atteigne le seuil de rentabilité et ne sont donc pas utiles.
- Un attrait pour la rentabilité du secteur ovin pourrait être une mise en avant des échanges de parcelles entre producteurs (exemple : ovins qui pâturent des CIPAN d'un cultivateur)
- Pour favoriser l'installation des jeunes, il faudrait lister les exploitations d'accueil (visites, stages,...)

TRANSFORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS / QUALITÉ DES PRODUITS

Résultats de la consultation électronique

Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement	Occurrence
Développement d'un label viande belge (e.a. pour visibilité qualité produit et démarcation par rapport aux produits importés)		++
Développer des marchés spécifiques à un produit donné, par exemple les réformes		+
Promouvoir agneau belge		+
	Motivation et formation des bouchers à l'agneau	

Exemples étrangers cités :

Suggestions recherche/développement	Suggestions encadrement	Occurrence
Label viande régional (« ex. Pyrénées, Alsace,.. »)		+

5.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

86 % des répondants sont d'accord.

5.5. Comment stimuler l'innovation

Les réponses probantes à ce volet de l'enquête par voie électronique sont les suivantes :

- Avant d'innover, stimuler le développement du secteur / l'installation des jeunes (aussi via prix rémunérateur) (voir programme promotionnel innovant comme Reconquête Ovine) (+)
- En préambule : disposer de données chiffres objectives (kg carcasse, km voiture, h de travail) (*où développer l'innovation?*)
- Stimuler la rencontre : forum, newsletter, réunions, visites,...



- Rencontrer l'innovation étrangère : organisations de visites d'exploitations et de structures de valorisation de la viande
- S'assurer que la prime couplée s'accompagne d'un encadrement et d'une promotion adéquats pour ne pas juste observer un agrandissement des troupeaux existants
- Soutenir financièrement et techniquement les producteurs qui tentent de développer des nouveautés (techniques,...)
- Développer des débouchés rémunérateurs
- Développer les intérêts des interactions entre espèces animales

5.6. Synthèse

Le secteur ovin et caprin est très pauvre en matière de recherche et en matière d'encadrement spécifiques. Etant donné le manque de moyens donnés à ce secteur, le parti pris fût de demander aux éleveurs, à travers les tables de discussion, de mettre en avant une contrainte technico-économique concrète pour laquelle la recherche pourrait apporter une réponse nouvelle par rapport à l'existant, et idem en matière d'encadrement. L'idée ainsi portée par le secteur est de pouvoir obtenir davantage de moyens pour répondre à 2 ou 3 contraintes précises, à chaque fois du côté de la recherche et du côté de l'encadrement.

Pour chaque thématique, les producteurs ont choisi de porter les sujets précis suivants :

	Encadrement	Recherche
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Parasitisme • Formation plus spécifique des vétérinaires et création d'un groupe de travail vétérinaires – éleveurs OC 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation et adaptabilité de la recherche menée à l'étranger • Phytopharmacie
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie alimentaire (et importance d'une transposition vers les ovins – caprins pour la vulgarisation des dossiers bovin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pâturage hivernal (cultural via CIPAN et prairial)
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une solution commerciale en faveur de l'agneau wallon. Par exemple, s'inspirer du nouveau concept « Agneau – Terroir d'Alsace » qui combine une marque et un groupement d'éleveurs, avec fixation du prix (initiative et gestion par la Chambre d'Agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une solution logistique innovante relative au ramassage des animaux pour leur acheminement vers l'abattoir. En plus d'être à la pointe des avancées logistiques, la solution développée doit intégrer la notion de planification (date de naissance) et de qualité de la finition des animaux (poids vif, poids carcasse) • Développer une image et un marketing « agneau local »
Rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter des données technico-économiques • Comparaison transfrontalière des données technico-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un réseau de fermes de référence en rapport avec la collecte de données technico-économiques
Génétique	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des index via l'ouverture et la promotion des 	<ul style="list-style-type: none"> • Génomique



pesées aux professionnels (voir modèle français)

- Qualification des reproducteurs
- Contrôle laitier renforcé voir obligatoire pour les sélectionneurs

Les votes se sont faits sur base de ces sujets détaillés.

Les **priorités** ainsi dégagées par le secteur en matière de **recherche** sont :

1. **Alimentation**, soit des avancées en matière de pâturage hivernal (prairies + cultures).
2. (1^{er} ex aequo) **Commercialisation, logistique**, soit des avancées en matière de solution logistique innovante relative au ramassage des animaux ainsi qu'une étude marketing permettant de déterminer l'image à donner à l'agneau wallon.
3. **Rentabilité**, soit développer un réseau de fermes de références axé sur les données technico-économiques, pour avoir un suivi des évolutions en fonction des postes.

Et pour ce qui est des **priorités** dégagées par le secteur en matière d'**encadrement** :

1. **Commercialisation**, soit développer une solution commerciale tenant compte de la structure atypique du secteur wallon (trop faible volume de production), peut-être à travers le développement d'une marque aux mains des éleveurs.
2. **Rentabilité**, soit collecter des données technico-économiques régionales. Notons que ce point rejoint quelque peu la demande en rentabilité relative à la recherche.
3. **Alimentation**, notamment en ce qui concerne l'autonomie alimentaire. Il a également été demandé que, dans toute vulgarisation concernant les bovins (e.a. via presse), un point d'attention permette de savoir si le sujet est également transposable aux ovins / caprins.

Le travail des thématiques en tables de discussion lors de l'Assemblée Sectorielle a permis objectivement d'écarter les sujets actuellement déjà pris en charge mais qui demandent à être vulgarisés (exemple : le service de calcul de rations) au profit des sujets pour lesquels des moyens supplémentaires (humains et/ou financiers) devraient être mis en œuvre pour la bonne santé du secteur.

Les priorités ressorties lors de l'Assemblée Sectorielle semblent ainsi davantage en phase avec les problématiques pour lesquelles le secteur reste aujourd'hui sans réponse, à savoir **la commercialisation, la rentabilité et certains aspects de l'alimentation, spécifiques au secteur ovin / caprin**. Par ailleurs, les problématiques avancées en matière de recherche sont très proches de celles avancées en matière d'encadrement.

Enfin, de façon transversale, de nombreux répondants insistent sur le fait qu'avant de développer de la recherche spécifique en Wallonie, il faudrait avant tout vulgariser et adapter les **résultats de recherches appliquées dans les pays voisins ainsi que les résultats des recherches menées en Wallonie sur les autres espèces animales, e.a. le bovin**.

A noter : les problématiques caprines sont peu ressorties à travers la faible représentation des éleveurs caprins à l'Assemblée Sectorielle. Des 6 sujets avancés, seuls ceux se rapportant à la rentabilité les concernent de près (également l'autonomie alimentaire).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



6. Secteur Aquaculture

6.1. Qui sont les répondants

- 14 producteurs dont 10 Salmoniculteurs, deux cypriniculteurs, deux producteurs d'esturgeons
- 71 % des producteurs commercialisent en circuit court

6.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Alimentation, (sous-produits,...)	70 %
N°2	Qualité des produits (qualité différenciée/label/contrôles)	60 %
N°3	Santé animale (dont parasitisme)	50 %

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Foncier	10 %
N°2	Génétique des populations/ repeuplement – Nouvelles espèces	20 %
N°3	Pénibilité du travail	20 %

6.3. Quels sont les sujets prioritaires

ALIMENTATION

- Remarque : le prix actuel 1,75€/kg pour de l'aliment classique et 2,5€ (truite):
- Problèmes liés au petit volume du secteur en Belgique. > difficulté de soutenir une recherche spécifique.
- Il existe un besoin en clarification, et vulgarisation en ce qui concerne les PAT, le BHT, l'utilisation des sous-produits à l'étranger ainsi que les recherches actuellement en cours dans le domaine.
- La recherche ébauchée pour valoriser les déchets en insecte (Wagralim) doit être soutenue après répartition des rôles entre universités.
- Autre dossier d'intérêt mais actuellement en attente : recherche sur la valorisation du lait caillé
- Recherche : Développer un aliment différent et plus transparent (tourteau de lin, et insectes pour les protéines animales), en poudre ou vivants (pour les brochets).
- Information sur l'impact flottabilité granulé/performance ; besoin d'infos.



- Intérêt pour un Centre de référence et d'expérimentation (CRE) chez le producteur afin de tester la pertinence des aliments développés/ proposés. Effectuer des tests en conditions réelles locales.

QUALITE DES PRODUITS

- Remarque : lier l'aliment avec la qualité différenciée du poisson produit
- Analyse objective des truites produites (biochimique - organoleptique).
- Objectivation de l'affinage (durée, conditions, Impact....)
- Les critères développés doivent être, réalistes économiquement et techniquement, afin d'être acceptables et applicables par la plupart des producteurs.
- Améliorer, affiner le CDC (cahier des charges Carrefour)
- Problème de géosmine dans le cadre de la production; comment la gérer et s'en débarrasser?
- Attention, prendre les compétences, les informations disponibles ailleurs (Fr, Dk,...). Réaliser un état des lieux, les vulgariser et les diffuser
- Qui collecte, centralise et diffuse ces infos?

SANTE ANIMALE

- Constatation : Encadrement vital assuré actuellement par la DGRP ; à soutenir absolument.
- Poursuivre le plan de lutte contre les maladies à déclaration obligatoire; sensibiliser le ministre fédéral Borsu via le collège.
- Recherche : problème de verminose interne (cavité abdominale des vairons et autres espèces sauvages).
- Myxobactéries: autorisation d'utilisation de produits thérapeutiques dans un contexte non alimentaire.
- Points blancs récurrents: recherche d'un agent anti-infectieux, analyse documentaire (eau oxygénée et sel ; autre à voir).
- Utilisation de produits thérapeutiques: application plus aisée de la « cascade ».
- Validation du vaccin anti KHV (carpes) au niveau Européen ; Belge.

AUTRES COMMENTAIRES NON SPECIFIQUEMENT EN LIEN AVEC LA RECHERCHE ET L'ENCADREMENT

- Permettre aux professionnels de protéger leur production de tous les prédateurs.
- Lutte contre les espèces protégées (oiseaux piscivores, rats laveurs, castors, ...)
- Méthodes, matériel et investissements contre oiseaux piscivores
- Législation concernant les productions/rejets polluants/ volumes prélevés eau de surface ; débits réservés.
- Simplification administrative et réglementaire
- Législation aval productions > chaîne alimentaire : abattage, vente à la ferme, HORECA
- Travailler la communication avec le DNF
- Il faut maintenir l'existence de syndicats afin de développer les actions de lobbying du secteur.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



6.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

- 90 % des répondants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

6.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

- Lotte ;(Flandre)
- Truites : production de toute femelle ou de triploïdes (Fr, Dk, ...)
- Technique :
- Aliment,
- Infrastructures : oxygénation, filtrations, épurations, recyclage
- Valorisation des rejets aquacoles,
- Aquaponie

6.6. Comment stimuler l'innovation

- Donner accès aux aides du FEAMP aux petits producteurs, même pour des investissements modestes
- BIO
- Il faut que la production BIO soit assurée par plus d'un seul pisciculteur en Belgique ; il faut viser le "top" de la qualité, pour la consommation directe, mais aussi pour les rempoissonnements en étangs et en rivières.
- Pisciculteurs peu réactifs malgré des voies de diversification (BIO) proposées ; en effet des marchés sont demandeurs de BIO local. Ils auraient eu l'exclusivité. Cependant, problème de produire durant les périodes climatiques "moins rentables." Ces niches de marché sont actuellement couvertes par l'import
- Avant tout, avoir une administration qui donne suite aux interrogations posées par la profession qui veut innover, se diversifier.
- Produire des lottes, le service de la pêche ne répond pas aux sollicitations de la profession dans le cadre de cette production.
- Production d'ombre : l'administration limite la remise en rivière aux stocks produits par ses services.
- Former des jeunes

6.7. Synthèse

Au vu de la taille du secteur, le financement de recherches spécifiques sera limité. Il est donc essentiel de rechercher, diffuser et vulgariser les informations disponibles à l'étranger. Ceci nécessite un soutien.

Il existe une volonté d'assurer une production de qualité garantie entre autre par une alimentation améliorée valorisant les sous-produits et les filières innovantes (insectes,...). Le processus d'affinage doit être développé et objectivé.

La santé du cheptel demeure une préoccupation majeure :

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Les services assurés actuellement par le laboratoire de référence (CER ; DGRP) doivent être maintenus et supportés
- Lutte contre les maladies à déclaration obligatoires (SHV, NHI)
- Recherche de traitements adaptés au contrôle du « point blanc »
- Problématique des produits thérapeutiques, (principe de cascades, traitement des poissons non destinés à la consommation humaine)

Le contrôle des espèces protégées reste la préoccupation majeure du secteur

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
-------------------------	---	---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------



7. Secteur Grandes Cultures

7.1. Qui sont les répondants

136 producteurs ont répondu au questionnaire pour le secteur grandes cultures (16 % des répondants). Sur ces 136 producteurs, 114 ont indiqué que les grandes cultures étaient leur spéculation principale.

Les producteurs sont issus de toutes les tranches d'âges et toutes les provinces. Les cultures emblavées par les répondants sont les suivantes :

- Froment	87,5%
- Escourgeon-orge	60,23%
- Maïs fourrager	42,05%
- Maïs grain	26,14%
- Betterave, chicorée	64,77%
- Oléagineux	32,95%
- Protéagineux	36,36%
- Lin	26,14%
- Chanvre	15,91%
- Production de semences	12,5%
- Autres	36,36%

7.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Priorité n°1	Prioritaire, nécessaire ou bienvenu (pondération)
N°1	Rentabilité, coûts de production	52,27 %	75,89 %
N°2	Génétique, sélection variétale et nouvelles espèces	47,73 %	75,48 %

DOMAINES IMPORTANTS

Il s'agit de thématiques pour lesquels plus de 60 % des producteurs estiment qu'elles sont prioritaires, nécessaires ou bienvenus. Ces deux thématiques ont également suscité un nombre de réactions importantes dans l'enquête et lors de l'assemblée sectorielle.

Classement	Contraintes	Priorité n°1	Prioritaire, nécessaire ou bienvenu (pondération)
N°3	Fertilisation	25 %	75,89 %
N°4	Santé végétale, phytopathologie, IPM	23,86	75,48 %



LES DOMAINES SOUHAITES

Classement	Contraintes	Priorité n°1	Prioritaire, nécessaire ou bienvenu (pondération)
N°5	Travail du sol – accès à la terre	23,86 %	58,73 %
N°6	Commercialisation, logistique	27,27 %	56,89 %
N°7	Transformation, développement de produits	21,50 %	53,37 %
N°8	Environnement (effluents, érosion, biodiversité, MAE, CIPAN,...)	19,32 %	52,69 %
N°9	Technologie et matériel	12,50 %	50,38 %

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Peu d'intérêt (pourcentage des répondants)
N°11	Charge de travail, pénibilité	21,59 %
N°13	Bâtiment	25 %

7.3. Quels sont les sujets prioritaires

RENTABILITÉ ET COÛTS DE PRODUCTION

La problématique de la rentabilité est une thématique qui ressort très fortement toutes spéculations confondues. Les producteurs sont préoccupés par la volatilité des prix, le coût des intrants, le prix du foncier et du matériel. L'autonomie énergétique est également une de leurs préoccupations.

Proposition de recherche : recherches de techniques moins gourmandes en intrants.

GÉNÉTIQUE, SÉLECTION VARIÉTALE, NOUVELLES ESPÈCES :

Les producteurs souhaitent plus de recherches belges pour une diversité culturelle (4), un choix variétal large (y compris les cultures de moindre importance économique).

En plus des critères classiques de rendement et de résistance à la verse, les producteurs sont surtout désireux d'avoir des variétés plus résistantes aux maladies afin d'anticiper au mieux les retraits de certains produits phytosanitaires. Cette problématique rejoint également les inquiétudes du secteur pommes de terre, notamment concernant le mildiou.

Proposition d'encadrement : les producteurs sont demandeurs de plates-formes d'essais et de visite de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie afin de répondre au mieux à leur situation pédoclimatique.

De telles structures existent déjà, par exemple pour les essais variétaux en céréales, plus de 10 sites d'essais différents ont été mis en place en Wallonie par le CRA-W, la faculté de Gx ABT et les services provinciaux. Il s'agit donc dans ce cas principalement d'un problème de vulgarisation de l'information. Les producteurs souhaitent que ces dispositifs expérimentaux soient renforcés.

La problématique se pose également pour le secteur biologique qui demande des variétés adaptées aux itinéraires bio. Hors, la sélection pour l'inscription au catalogue national des variétés est réalisée sur des parcelles non-traitées.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



FERTILISATION

Les producteurs estiment que la fertilisation doit être optimisée et raisonnée. Ils se disent intéressés par les différentes formes d'amendements notamment l'utilisation des engrais de ferme/engrais organiques.

Les producteurs sont plus divisés sur la problématique des effluents non-agricoles. Certains souhaitent plus de recherches à ce sujet, d'autres, au contraire, sont inquiets de l'introduction de ces effluents potentiellement polluants dans la chaîne de production.

Proposition d'encadrement :

- Optimisation des analyses de sols. Certains producteurs souhaitent des conseils de fertilisation de fond plus précis, adaptés à la région voire à la parcelle.
- Essais objectifs démontrant l'efficacité réelle ou non des adjuvants, stimulateurs,... sensés améliorer la fertilité des sols.

En bio: positionnement des engrais organiques

SANTÉ DU VÉGÉTAL, PHYTOPATHOLOGIE, LUTTE INTÉGRÉE, AVERTISSEMENT

La problématique des produits phytosanitaires (désherbants, régulateurs de croissance, protection insecticide et fongicide) est une thématique importante pour les producteurs, 20 % des répondants se sont exprimés à ce sujet.

Ils souhaitent plus de synergies avec les états voisins, notamment concernant l'agrégation de produits phytosanitaires sur les différentes cultures. Les cultures de moindre importance économique ont plus de difficultés pour faire agréer un produit. Lorsqu'une substance est agréée dans un pays européen elle devrait l'être pour l'ensemble de l'UE afin d'accélérer l'accès à l'innovation.

Propositions de recherche :

- Les producteurs sont inquiets du retrait trop rapide de certains produits phytosanitaires sans solution de substitution cohérente (agrégation de nouvelles molécules de remplacement, variétés plus résistantes aux maladies,...). Ils souhaitent que la recherche anticipe la diminution de produits phytosanitaires qui leur est imposée.
- Recherches sur les adjuvants qui permettent de diminuer les doses de produits phytosanitaires,
- Recherches sur les éliciteurs qui permettent d'améliorer les défenses naturelles de la plante.
- Recherches sur les maladies fongiques des céréales, les traitements fongicides et les associations de fongicides.
- Appuyer les recherches existantes sur la résistance au rumex avec des recherches plus transversales (entre cultures et entre institutions)
- La problématique du mildiou en cultures de pommes de terre (explicité plus en détail dans la thématique pomme de terre)

Proposition d'encadrement :

- Les producteurs souhaitent un avis indépendant concernant l'identification des pathologies, les recommandations de pulvérisation et de désherbage. Ils souhaitent une information neutre pour moins dépendre des informations commerciales.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Une formation/des informations transversales pour l'application optimale des traitements phytosanitaires (météo, hygrométrie, vent, type de cultures, adjuvants, seuil de traitement, réduction des doses, éliciteur)
- Une amélioration du site phytoweb pour plus de rapidité et de clarté en veillant à une législation phytosanitaire plus stable, en limitant les changements au maximum 1 fois par an.

Un producteur a aussi demandé des solutions au problème pigeons ramier, notamment en chicorée.

ACCÈS À LA TERRE

La problématique de la diminution des terres agricoles au profit d'autres secteurs (urbanisation, industrialisation, création d'espace naturels,...) préoccupe fortement les producteurs. L'accès à la terre et les droits de succession inquiètent également les producteurs, certains souhaiteraient un mécanisme comme la SAFER en France pour la flambée des prix du foncier et permettre un juste accès au sol.

TRAVAIL DU SOL

En termes de travail du sol, les recherches françaises sont fréquemment citées en exemple notamment concernant les Techniques simplifiées de travail du sol.

Proposition de recherche/encadrement :

- La problématique de l'emploi de matériel agricole de plus en plus lourd préoccupe des producteurs conscients de l'importance de préserver la structure des sols.
- Pour une partie des producteurs l'étude des différentes techniques de travail du sol est importante : labour, non-labour, semi direct, semis sous-couvert.
- Les techniques qui limitent l'érosion des sols
- Les couverts végétaux (cultures dérobées) notamment concernant le semis, la rotation et le choix variétal des cultures dérobées les plus appropriés.
- Des recherches pour une meilleure compréhension de la microbiologie du sol, la protection et la redynamisation de la vie du sol en lien avec la fertilité du sol et les effluents organiques.

COMMERCIALISATION ET LOGISTIQUE/ TRANSFORMATION, DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS/ QUALITÉ DES PRODUITS

La recherche estime que ces thématiques se rejoignent, les commentaires des producteurs vont également dans ce sens.

Proposition de recherche :

- Les producteurs demandent surtout de nouveaux débouchés pour leurs productions et le développement d'infrastructures pour les transformer. Des recherches visant à augmenter la valeur ajoutée des produits issus des grandes cultures et permettant de mieux rémunérer l'agriculteur.

Proposition d'encadrement :

Suivant l'orientation de l'exploitation, les producteurs demandent des informations concernant :

- le stockage/transformation/séchage
- les circuits-courts, la vente directe et d'autres canaux de distribution. Notamment un accès facilité à un numéro d'emballeurs de l'AFSCA pour les petits producteurs.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



ENVIRONNEMENT

Les producteurs interrogés ont l'air conscient des enjeux liés à l'environnement et la qualité de leur production cependant :

Selon les producteurs interrogés, la recherche est trop fortement orientée sur l'environnement et la réduction des intrants,... et est éloignée de la réalité économique de terrain. Ils trouvent que les contraintes administratives notamment environnementales sont trop lourdes et sans fondement avec la réalité agronomique, voire parfois contradictoire. Ils trouvent la législation complexe et souhaitent des simplifications.

Proposition de recherche:

- Validation des anciennes et futures mesures contraignantes prises par les autorités par de l'expérimentation pratique pour vérifier les bienfaits environnementaux supposés, éviter les problèmes induits ou d'inefficacité.
- Conseils neutres et centralisés pour mettre en pratique l'IPM

Proposition de législative:

- Concertation plus active des acteurs de terrain et des producteurs avant toute nouvelle législation agricole.

TECHNOLOGIE ET MATÉRIEL

Proposition de recherche :

- Les nouvelles technologies notamment de pilotage GPS (Technologie RTK) et les drones intéressent les producteurs. Notamment si ces technologies permettent de développer des conseils plus précis (à la parcelle) en phytopathologie et en fertilisation.
- Le développement de matériel adapté aux Techniques simplifiées de travail du sol.
- Pour le secteur bio, le désherbage mécanique.

AUTRES COMMENTAIRES

Les fourrages

Plus de 20% des producteurs n'ont pas d'avis sur cette thématique. Les producteurs interrogés ne cultivent pas ou peu ce type de cultures. Or cette thématique ressort comme prioritaire pour les secteurs d'élevage. Les producteurs souhaitent plus de soutien politique en RW pour les cultures produisant des protéines dans le but d'augmenter l'autonomie protéique des exploitations, notamment au travers de conseils et recherches sur les associations de cultures.

Les nouvelles cultures

Ont été relevés les points suivants :

- Problématique des produits phytosanitaires
- Encadrement technique pour les producteurs qui souhaitent commencer une nouvelle culture. Un facilitateur qui permettrait d'obtenir des informations techniques et des aides financières.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



7.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

95,45 % des répondants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

7.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

En plus des thématiques citées plus haut, les agriculteurs souhaitent plus d'illustrations et de vidéo, notamment pour les explications techniques comme le machinisme agricole.

7.6. Comment stimuler l'innovation

- Plates-formes d'essais démonstration de terrain et essais en ferme
- Formations (sur le terrain)
- Soutien financier des pouvoirs publics. Rendre la recherche moins dépendante des financements, beaucoup de temps perdu.
- Moins de contraintes administratives –moins de changements législatifs
- Présenter les aspects financiers de l'innovation
- Soutien aux coopératives agricoles et aux CETA
- Pôle de conseil → Guichet unique, notamment pour les cultures de moindre importance économique afin d'accompagner les agriculteurs lorsqu'ils débutent une nouvelle culture
- Meilleure communication avec les acheteurs finaux
- Encourager les échanges avec d'autres pays européens (agriculteurs, conseillers, chercheurs,...)
- Presse agricole

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



8. Secteur Pommes de Terre

8.1. Qui sont les répondants

Consultation des producteurs par voie électronique sur les freins/contraintes auxquels ils sont soumis (500 producteurs du secteur pommes de terre contactés directement dont adresses mail à disposition et via le lien sur le site collège des producteurs. Le retour est de 15 réponses (taux de réponse de 2% des producteurs de pommes de terre). Compte tenu de ce taux de réponse, un travail plus approfondi de validation/amendement a été mené lors de l'Assemblée Sectorielle.

8.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Priorité n°1	Prioritaire, nécessaire ou bienvenu (pondération)
N°1	Santé végétale-Phytopathologie-Avertissement- Lutte intégrée	80%	91%
N°2	Génétique- sélection variétale	53%	81,9%
N°3	Rentabilité-coûts de production	53 %	77,5 %

DOMAINES IMPORTANTS

Il s'agit de thématiques pour lesquelles plus de 60 % des producteurs estiment qu'elles sont prioritaires, nécessaires ou bienvenus. Ces deux thématiques ont également suscité un nombre de réactions importantes dans l'enquête et lors de l'assemblée sectorielle.

Classement	Contraintes	Priorité n°1	Prioritaire, nécessaire ou bienvenu (pondération)
N°4	Fertilisation	26,7%	70,7%
N°5	Qualité des produits (amélioration/contrôle,...)	26,7%	61,9%
N°6	Environnement	20%	61,8%
N°7	Transformation, développement et valorisation de produits	33,3%	59,7%
N°8	Commercialisation, logistique	33,33%	55,3%
N°9	Technologie et matériel	20%	53%
N°10	Bâtiments	20%	50,8%
N°11	Travail du sol	20%	48,6%



LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°12	Accès à la terre	20 %
N°13	Charge de travail, pénibilité	20 %

8.3. Quels sont les sujets prioritaires

PRIORITE 1 « SANTE –PHYTOPATHOLOGIE-LUTTE-INTEGREE-AVERTISSEMENT » :

Une problématique spécifique au secteur pommes de terre ressort très fortement : la sensibilité au Mildiou. Les agriculteurs rencontrent des difficultés croissantes dans la lutte contre le mildiou et autres ravageurs de la pomme de terre.

Ce problème concerne à la fois la thématique santé végétale et la sélection variétale.

Les agriculteurs souhaitent des recherches transversales sur la thématique et un renforcement des avertissements mildiou existants. Dans le futur, ils souhaiteraient un conseil plus pointu qui intégrerait leur situation parcellaire en fonction de données climatiques locales, du passif de la parcelle, de la variété de pommes de terre cultivée.

De manière plus large, les agriculteurs souhaitent également une meilleure protection phytosanitaire et des solutions pour mettre en place la future législation IPM. Notamment une aide au diagnostic des pathologies présentes au champ.

PRIORITE 2 « GENETIQUE – SELECTION VARIETALE » :

En parallèle avec la thématique précédente (phytopathologie), les agriculteurs souhaitent avant tout des variétés résistantes aux maladies et nécessitant donc le moins de traitements phytosanitaires possibles.

Des recherches de ce type existent, notamment au CRA-W (de Libramont) il faudrait appuyer ses recherches en veillant à ce que les variétés tolérantes-résistantes conservent un bon rendement et répondent aux attentes des industriels.

Les agriculteurs souhaitent une meilleure communication concernant les variétés tolérantes-résistantes existantes ou en devenir vis-à-vis des consommateurs et des industriels.

Certains agriculteurs regrettent l'absence de recherche vis-à-vis des OGMs, notamment la sélection cysgénique comme c'est le cas aux Pays-Bas. Les agriculteurs et les scientifiques craignent que la Région wallonne prenne du retard dans ce domaine de compétence.

Le secteur du plant souhaite également le développement de variétés de pommes de terre propres à la Belgique pour une meilleure valorisation de la production de plants sur le marché européen.

PRIORITE 3 « RENTABILITE, COÛTS DE PRODUCTION » :

La rentabilité est une thématique qui ressort comme prioritaire dans toutes les spéculations. Il s'agit d'une thématique transversale. Il est primordial de connaître les coûts de production de son exploitation : il faut sensibiliser ceux qui ne réalisent pas encore l'exercice et vulgariser beaucoup

73/97

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



plus les résultats issus des comptabilités agricoles des services de comptabilité. Il serait intéressant d'intégrer l'économie dans les autres thématiques, d'étudier la rentabilité de nouvelles techniques, d'étudier certains aspects des coûts de production comme par exemple les systèmes de contrats.

FERTILISATION :

Les agriculteurs souhaitent que la recherche et l'encadrement tendent vers des informations de plus en plus localisées à la région voir idéalement à la parcelle. Cette problématique rejoint les attentes des agriculteurs grandes cultures pour des systèmes de conseils aidés par les nouvelles technologies telles que l'analyse satellite et les drones.

Les agriculteurs demandent un renforcement de l'encadrement: des conseils concernant les besoins réels en éléments majeurs et mineurs, formulation de produits et les moments idéaux d'application, en fonction des variétés plantées. Certains constatent des écarts importants entre les conseils des laboratoires et les pratiques de terrain.

ENVIRONNEMENT:

L'environnement revient de manière transversale dans d'autres thématiques telles que la phytopathologie et la sélection variétale. Les agriculteurs sont conscients des enjeux environnementaux, souhaitent des variétés résistantes et des solutions pour appliquer moins de produits phytosanitaires mais redoutent les législations environnementales trop restrictives si des solutions alternatives réalistes ne sont pas trouvées.

Ils souhaitent des recherches sur le développement de solutions de bio-contrôle

BATIMENT:

Selon une partie des agriculteurs interrogés, il est important de maintenir les conseils réalisés par l'encadrement neutres concernant la conservation des pommes de terre en fonction de l'année, du climat, des variétés, des maladies,...

8.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

100 % des répondants estiment que la recherche doit anticiper les défis futurs et l'innovation pour le secteur des pommes de terre.

8.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

Tout comme les priorités sectorielles, la problématique du mildiou et des produits phytosanitaires ressort très fortement dans les commentaires des agriculteurs.

Maladies et mildiou

- Recherche de variétés résistantes au mildiou par cysgenèse aux Pays-Bas
- Avertissement mildiou intégrant correctement l'historique de la parcelle
- Application sur le Web pour l'aide au diagnostic de ravageurs/maladies

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Phyto

- Module informatique de prévision d'efficacité de traitement fongicide en Flandre (PCA)
- Utilisation de produits qui améliorent l'effet des produits phytosanitaires et qui permettent de diminuer les doses de traitement (éliciteurs, adjuvants,...)
- Centre « COMITE NORD PLANTS DE POMMES DE TERRE » en France, qui réalise énormément d'analyses, de recherches, de conseils pour les producteurs de plants français.

8.6. Comment stimuler l'innovation

Les agriculteurs ont identifié plusieurs moyens qui pourraient stimuler l'innovation :

- Meilleure coordination des actions publiques, et de l'affectation des moyens
- Projets à plus long terme et un financement plus stable des recherches
- Une rentabilité plus sûre
- Participations financières des industriels et des producteurs
- Démonstration en champs, vidéos,
- Uniformisation de l'usage des produits phytosanitaires au niveau européen

8.7. Synthèse

De manière générale, il ressort de la consultation que les producteurs souhaitent un encadrement neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées. Les recherches menées par le CRA-W en pommes de terre doivent continuer même si elles sont limitées et doivent être mieux vulgarisées en concertation étroite avec les centres pilotes.

Par ailleurs, de nombreux répondants insistent sur le fait qu'il ne faut pas réinventer la roue mais profiter des résultats de recherches appliquées dans les pays voisins.

La Santé Végétale - Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée est la priorité n°1 des producteurs de pommes de terre.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



9. Secteur Horticulture Comestible

9.1. Qui sont les répondants

Consultation des producteurs par voie électronique sur les freins/contraintes auxquels ils sont soumis (300 producteurs du secteur horticulture comestible contactés directement dont adresses mail à disposition et via le lien sur le site collège des producteurs. 80 réponses (taux de réponse de 20%).

Les répondants se répartissent dans les sous secteurs suivants :

- Arboriculture: 39%
- Légumes, fraises, petits fruits: 55%
- Autres (vin, bourgeon,...) : 6%

9.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Santé végétale- Phytopathologie- Avertissement - Lutte intégrée	35 %
N°2	Rentabilité- Coûts de productions	30 %
N°3	Commercialisation- Sélection variétale	22 %
N°4	Génétique- Sélection variétale	17%

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Accès à la terre	28 %
N°2	Travail du sol	25 %

DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
1	Santé végétale- Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	69%
2	Rentabilité et coûts de production	60%
3	Génétique - Sélection variétale	50%
4	Commercialisation-logistique	49%
5	Fertilisation	48%
6	Technologie et matériel	48%
7	Qualité des produits	48%

76/97

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



8	Transformation- Développement de produits	48%
9	Environnement (effluents-érosion-biodiversité,...)	45%
10	Charge de travail-pénibilité	43%
11	Infrastructures (serres, bâtiments,...)	40%
12	Accès à la terre	39%
13	Travail du sol	37%

9.3. Quels sont les sujets prioritaires

SANTE –PHYTOPATHOLOGIE-LUTTE-INTEGREE-AVERTISSEMENT

Renforcement et extension des systèmes d'avertissement accessibles pour tous les professionnels

Recherche : augmenter la pertinence des données du réseau de stations météo (équipements et mesure à la parcelle)

Encadrement : infrastructures adaptées pour la structuration de la restitution des données aux producteurs

Lutte contre (les campagnols/mulots/ corneilles/petits passereaux... (problématique des espèces protégées qui deviennent envahissantes)

Recherche : développement de techniques de protection, effarouchage

Encadrement : essais coordonnés chez les producteurs

Anticipation des normes IPM et besoins en protection

Recherche : développement de nouvelles molécules

Encadrement : Schéma d'application en coordination avec la recherche

RENTABILITE, COUTS DE PRODUCTION

Données techniques et économiques pour les producteurs et leur prise de décision

Recherche & Encadrement : référentiel technico économique par filière /comparatif des régions de productions voisines

Plan de compétitivité

Harmonisation des outils de comptabilité

Développement de structures adaptées à la vente

Mise en réseau efficace des producteurs

Aides à l'installation /reprise

Aides à la structuration de groupement de production

Vente des productions

GENETIQUE – SELECTION VARIETALE – NOUVELLES ESPECES

Quelles variétés sont les plus gustatives et les plus adaptées aux circuits courts ; sélection variétale fruitière.

Recherche : résistante/tolérance (et potentiel de commercialisation par sa différenciation gustative)

Encadrement : essai coordonnés chez les producteurs: type initiative fruit Coxybelle et Fruits d'Ici



COMMERCIALISATION - LOGISTIQUE

Meilleure valorisation des produits wallons ; Visibilité des flux de l'offre et la demande

Recherche & Encadrement : Actualisation des données économiques offre et demande par filière et par acteur objectif: structurer et pérenniser le marché intérieur en produits Wallons

Outils de Commercialisation

Recherche & Encadrement : Etude d'identification des structures/acteurs commerciaux et des complémentarités ; proposition des outils/mécanismes de valorisation des structures en place

9.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l'innovation

- 83 % des répondants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

9.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

- INAGRO Flandre
- Avertissement Nord Pas de Calais
- Centre de la Morinière France : direction BIO et CONVENTIONNEL collégiale
- Vulgarisation Agrireseau-Equiterre
- Newsletters de vulgarisation des avancées de nos voisins avec mise à l'essai des pratiques en Wallonie

9.6. Comment stimuler l'innovation

- Bourses à l'innovation
- Soutenir financièrement la mise en place sur le terrain d'idées venant des producteurs avec l'appui des scientifiques
- Mettre plus de moyens dans la recherche et l'encadrement
- Avoir une structure qui réunisse les écoles, les universités et les producteurs
- Réunir régulièrement les producteurs pour échanger, mieux vulgariser les résultats des journées d'études
- Call center recherche/ développement
- Recherches sur les techniques culturales non énergivores
- Mieux informer sur les recherches menées ailleurs et les vulgariser au quotidien

9.7. Synthèse

De manière générale, il ressort de la consultation que les producteurs souhaitent un encadrement neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées. Les recherches menées par le CRA-W en horticulture comestible doivent continuer même si elles sont limitées et doivent mieux percoler, être vulgarisées en concertation étroite avec les centres pilotes.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Par ailleurs, de nombreux répondants insistent sur le fait qu'il ne faut pas réinventer la roue mais **profiter des résultats de recherches appliquées dans les pays voisins.**

La **Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée est la priorité n°1** des producteurs en horticulture comestible.

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE . M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



10. Secteur Horticulture Ornementale

10.1. Qui sont les répondants

Suite aux consultations par voie électronique de 190 producteurs dont adresses mail à disposition, 38 producteurs ont répondu pour l'horticulture ornementale, soit plus de 12 % des producteurs identifiés en tant que professionnels et plus de 16% des envois par mail.

Les répondants se répartissent de la manière suivante :

- Floriculture : 27%
- Pépinière : 56%
- Sapins de Noël 17%

10.2. Quels sont les domaines prioritaires

LA PRIORITÉ N°1

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	53 %
N°2	Commercialisation, logistique, transport	47 %
N°3	Transformation, développement et valorisation	43 %

LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
N°1	Accès à la terre	27 %
N°2	Génétique - Sélection variétale – Nouv. espèces	27 %
N°3	Organisation du travail	20 %



DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

Classement	Contraintes	Pourcentage des répondants
1	Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	77,53%
2	Commercialisation, logistique, transport	67,57%
3	Transformation, développement et valorisation	65,33%
4	Fertilisation	65,23%
5	Qualité des produits	64,13%
6	Rentabilité et coûts de production	58,70%
7	Technologie et matériel	58,57%
8	Environnement	56,33%
9	Génétique - Sélection variétale - Nouvelles espèces	55,33%
10	Travail du sol	50,90%
11	Organisation du travail	43,03%
12	Infrastructures	40,80%
13	Accès à la terre	36,47%

10.3. Quels sont les sujets prioritaires

FLORICULTURE

Thématiques importantes	Priorité n°1	Pondération sur les 3 premiers niveaux	Thématiques avec peu d'intérêt
Transformation, développement et valorisation	62,50 %	83,13 %	Génétique, sélection variétale, nouvelles espèces (25 %)
Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	50,00 %	78,88 %	Accès à la terre (25 %)
Commercialisation, logistique, transport	50,00 %	74,75 %	

Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement
Transformation, développement et valorisation des produits		<ul style="list-style-type: none"> FWH & HPW
Phytopathologie – Avertissement – Lutte intégrée	<ul style="list-style-type: none"> Agréer des produits spécifiquement pour l'horticulture Lorsque l'on retire un produit, développer des alternatives réalistes 	<ul style="list-style-type: none"> Etre tenu informé sur la législation phyto Etre alertés lors de l'apparition de ravageurs Etre conseillés sur les méthodes compatibles avec l'IPM Important d'avoir une réponse spécifique à nos conditions de culture
Commercialisation, logistique, transport		<ul style="list-style-type: none"> FWH & HPW Végétabilis

81/97

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Transformation, développement et valorisation des produits : difficile à interpréter car cette demande n'est pas détaillée. Il semble que les producteurs veulent une meilleure valorisation de leur travail vis-à-vis des grandes surfaces ou des chaînes de bricolage qui vendent à bas coût. Cette contrainte peut être prise en charge par la FWH et HPW.

Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée : les services d'avertissements en floriculture viennent de démarrer. Ils doivent être renforcés.

Commercialisation, logistique, transport : Cette préoccupation arrive peut-être en priorité car l'enquête a été faite en mai en pleine époque de livraison. La recherche ou l'encadrement peuvent répondre difficilement à cette contrainte. C'est la FWH en collaboration avec le Collège des producteurs qui peut prendre en charge cette contrainte. Végétabilis pourrait également apporter une réponse.

PEPINIERES

Thématiques importantes	Priorité n°1	Pondération sur les 3 premiers niveaux	Thématiques avec peu d'intérêt
Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	47,06 %	72,29 %	Génétique, sélection variétale, nouvelles espèces (23,53%)
Commercialisation, logistique, transport	47,06 %	66,47 %	Accès à la terre (29,41%)
Qualité des produits (Parc à bois,...)	29,41 %	64,35 %	Infrastructures (serres, irrigation,...) (17,65 %)
Transformation, développement et valorisation (Certifruit)	41,18 %	60,59 %	

Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement
Phytopathologie – Avertissement – Lutte intégrée	<ul style="list-style-type: none"> Agréer des produits spécifiquement pour l'horticulture Lorsque l'on retire un produit, développer des alternatives réalistes 	<ul style="list-style-type: none"> Etre tenu informé sur la législation phyto Etre alerté lors de l'apparition de ravageurs Etre conseillé sur les méthodes compatibles avec l'IPM Important d'avoir une réponse spécifique à nos conditions de culture
Commercialisation, logistique, transport		<ul style="list-style-type: none"> Prendre exemple sur ce qui se fait ailleurs (Flandre, Hollande,..) et l'adapter chez nous FWH & HPW Végétabilis
Qualité des produits (Parc à bois,...)		<ul style="list-style-type: none"> Recevoir du bois de greffe de qualité
Transformation, développement et valorisation (Certifruit)	<ul style="list-style-type: none"> Recherche RGF - Certifruit 	<ul style="list-style-type: none"> Recevoir des porte-greffe et du bois de greffe pour les variétés fruitières

Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée : Les services d'avertissements en pépinière sont déjà mis en place. Ils doivent continuer avec la collaboration du CRA-W



Commercialisation, logistique, transport : Cette préoccupation arrive peut-être en priorité car l'enquête a été faite en mai en pleine époque de livraison. La recherche ou l'encadrement peuvent répondre difficilement à cette contrainte. C'est la FWH en collaboration avec le Collège des producteurs qui peut prendre en charge cette contrainte. Végétabilis pourrait également apporter une réponse.

Qualité des produits : Dans les répondants à l'enquête classés 'Pépinière', il y a d'une part, les producteurs d'arbustes et de vivaces en conteneurs et d'autre part, les producteurs d'arbres de pleine terre. Ces derniers soulignent l'importance de recevoir du bois de greffe de qualité via le parc à bois.

Transformation, développement et valorisation des produits : Ce sujet arrive en 4^{ème} position dans le classement pondéré mais en 3^{ème} position dans les 'priorités n°1'. L'ensemble des pépiniéristes producteurs d'arbres fruitiers confirment l'importance du projet Certifruit (CRA-W, CEHW, FWH, Collège des Producteurs). Les recherches du CRA-W sur les variétés fruitières et la possibilité d'obtenir du bois de greffe de ces variétés du CEHW doivent continuer.

SAPINS DE NOËL

Thématiques importantes	Priorité n°1	Pondération sur les 3 premiers niveaux	Thématiques avec peu d'intérêt
Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée	80,00 %	93,20 %	Génétique, sélection variétale, nouvelles espèces (40 %)
Fertilisation	40,00 %	79,60 %	Infrastructures (25 %)
Travail du sol	40,00 %	79,60 %	
Qualité des produits (Verger à graines,...)	40,00 %	66,40 %	

Sujets	Suggestions recherche/développement	Besoins d'encadrement
Phytopathologie – Avertissement – Lutte intégrée	<ul style="list-style-type: none"> • Agréer des produits spécifiquement pour l'horticulture • Lorsque l'on retire un produit, développer des alternatives réalistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre tenu informé sur la législation phyto • Etre alerté lors de l'apparition de ravageurs • Etre conseillé sur les méthodes compatibles avec l'IPM • Important d'avoir une réponse spécifique à nos conditions de culture
Fertilisation		<ul style="list-style-type: none"> • Essais fertilisation + conseils indépendants des marchands
Travail du sol		<ul style="list-style-type: none"> • Essais + conseils (pour diminuer les pesticides)
Qualité des produits (Verger à graines,...)	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche CRA-W sur les sapins de Noël 	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir des graines de Nordmann de qualité • Répulsif gibier

Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée : le système d'avertissement n'est pas encore d'application en sapins de Noël. Les producteurs de sapins de Noël sont conscients que tout ce qui touche au 'phyto' est un enjeu primordial pour le futur. Les pépiniéristes forestiers sont également demandeurs d'un encadrement.



Fertilisation : Il est important de continuer les essais ‘fertilisation’ en sapins de Noël. Les producteurs soulignent qu’il est important de recevoir des conseils indépendants des marchands.

Travail du sol : En lien avec les 2 premières priorités.

Qualité des produits : Il est demandé la mise en place d’un verger à graines pour le Nordmann qui fonctionne et d’avoir des solutions pour éviter les dégâts de gibiers.

AUTRES SUJETS JUGES PRIORITAIRES

- Promotion des producteurs vis-à-vis des revendeurs (3X)
- Recherche pour l’agrément de produits naturels (2X)
- Être tenu au courant sur la législation phyto (2X)
- Être tenu au courant sur la législation sociale
- Formation Continue
- Coûts de l’énergie
- Diversification des marchés
- Etudes de marchés sur les nouvelles variétés

10.4. La Recherche doit-elle anticiper les défis du futur et de l’innovation

90 % des répondants ont répondu qu’ils étaient d’accord.

10.5. Initiatives inspirantes en dehors de la Wallonie

- France : INRA + HPF
- Flandre : Producentenbeurs + plateforme de commercialisation
- Hollande : Recherche pour produire de manière respectueuse de l’environnement + Syst. de groupage logistique Treeport
- + Interaction entre les acteurs (Université de Wageningen, écoles d’horticulture, producteurs,..)
- Danemark : Recherche sur le sapin de Noël

10.6. Comment stimuler l’innovation

- Investir dans un système informatique de mise en ligne des disponibilités
- Stimuler les jeunes vers les métiers de production
- Mettre plus de moyens dans la recherche et l’encadrement
- Avoir une structure qui réunisse les écoles, les universités et les producteurs
- Réunir régulièrement les producteurs pour échanger

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l’orientation de la recherche et de l’encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Mieux s'informer sur les recherches menées ailleurs et les vulgariser
- au quotidien

10.7. Synthèse

De manière générale, il ressort de la consultation que les producteurs souhaitent un encadrement neutre et objectif. Les structures d'encadrement existantes sont appréciées mais ont besoin d'être renforcées (surtout en floriculture). Les recherches menées par le CRA-W en horticulture ornementale doivent continuer même si elles sont limitées.

Par ailleurs, de nombreux répondants insistent sur le fait qu'il ne faut pas réinventer la roue mais profiter des résultats de recherches appliquées dans les pays voisins.

La Phytopathologie - Avertissement - Lutte intégrée est la priorité n°1 des producteurs en horticulture ornementale.

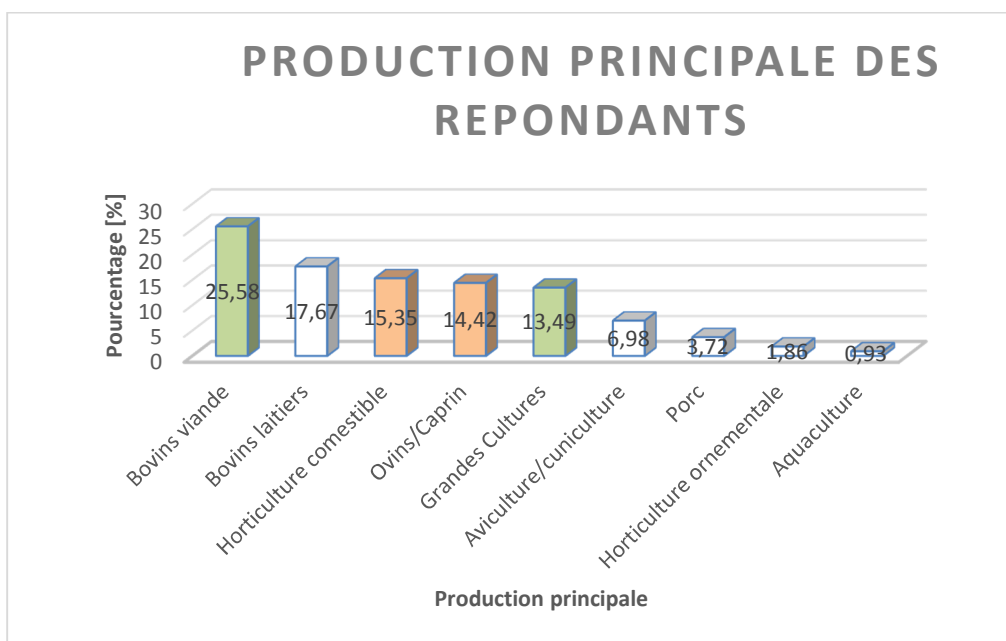
TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



11. Spécificités Secteur Bio

11.1. Qui sont les répondants

- Tables rondes et réunions (4)
- Questionnaire : 215 répondants, tous secteurs confondus, qui ont répondu pour un ou plusieurs secteurs.



Les priorités sorties en tables rondes, celles mentionnées dans les questions ouvertes (mis à part quelques demandes isolées), et les résultats chiffrés du questionnaire vont généralement dans le même sens. Quand il y a des contradictions, celles-ci sont mises en avant.

11.2. Quels sont les domaines prioritaires

DOMAINES PRIORITAIRES CLASSÉS SELON UN SYSTÈME DE PONDÉRATION

n°1	Gestion de la vie du sol	145,3 points
n°2	Qualité du fourrage produit	129,3 points
n°3 ex-aequo	Soutien post-production, transformation et commercialisation	128,3 points
n°3 ex-aequo	Prévention des maladies et parasites en élevage	128 points



LES DOMAINES QUI RENCONTRENT LE MOINS D'INTÉRÊT

n°1	Gestion des parcours extérieurs pour monogastriques	109 points
n°2	Développement de systèmes d'avertissement	79 points
n°3	Prévention des maladies et parasites en élevage	52 points

Le manque d'intérêt est aussi lié à des problématiques plus spécialisées (système d'avertissement en grandes cultures et maraîchage, parcours extérieur pour monogastriques, parasitisme élevage bovin, ovins et caprins). L'analyse secteur par secteur démontre que ces trois derniers sujets sont bel et bien des priorités dans les secteurs qu'ils concernent.

11.3. Quels sont les sujets prioritaires

LA GESTION DE LA VIE DU SOL

Tous les producteurs bio sont concernés et actuellement, la science produit peu de connaissances sur l'évaluation et la gestion de l'écosystème sol et de ses services rendus.

Le sujet est beaucoup revenu dans les tables rondes et questions ouvertes des questionnaires (TR et QO dans la suite du texte) à travers les principaux points suivants

- Oxygénation, activateurs de sol, gestion du taux de matière organique
- Incorporation matière végétale (dans les zones pauvres en élevage p.ex), aspects qualitatifs des effluents d'élevage (et liens avec le PGDA)
- Valorisation des déchets de l'industrie (scories, laine etc.)

QUALITE DU FOURRAGE ET DE L'ALIMENTATION PRODUITE A LA FERME

Pourquoi ? Il y a beaucoup d'éleveurs répondants (bovins, ovins, caprins), l'autonomie fourragère et protéique intéresse beaucoup (potentiel diminution des coûts de production) dans toutes les productions animales.

Les sujets spécifiques évoqués lors des tables rondes et de l'enquête sont les suivants :

- Quels sont les mélanges adaptés à mes particularités (sol- climat – races –objectif de production)
- Quelles sont les conséquences de l'utilisation de protéagineuses (Facteurs Anti Nutritionnels) en alimentation bovine
- Comment traiter les semences de féverole et lupin contre l'antracnose
- Lutte contre adventices pérennes en prairies permanentes et temporaires, telles que le Rumex



Il faut également noter le LIEN entre l'alimentation et le problème de l'accès aux semences : Besoin d'étoffer l'offre (quantité, diversité) et d'améliorer la qualité des semences vendues (**céréales immatures, protéagineuses, etc.**)

- Qualité phytosanitaire (p. ex. anthracnose)
- Qualité génétique : critères de sélection adaptés aux conditions de culture bio (testées en mélange, sans NPK, etc.)

PREVENTION DES MALADIES

C'est une priorité uniquement pour l'ensemble des productions animales, celles-ci sont bien représentées dans le questionnaire, de plus, un grand nombre de personnes ont coché « pas d'avis » (ils ne sont pas concernés), **cela indique qu'il s'agit d'une priorité absolue pour ceux qui sont concernés (voir tableau plus bas).**

Les sujets spécifiques évoqués lors des tables rondes et de l'enquête sont les suivants :

- Développer l'offre de connaissances vétérinaires adaptées à l'AB. Avec quoi traiter (liens avec législation), quand traiter (seuil de danger, conséquences économiques) et comment anticiper (prévention)
- Phytothérapie via qualité du fourrage et gestion de la biodiversité prairiale ou les haies fourragères (ovins/caprins)
- Transversalité des solutions via les pratiques d'élevage (par exemple, tenue du jeune bétail et liens avec parasitisme).
- Suivi en temps réel, fiabilité de l'analyse et rapidité pour réaction. Par exemple, détection de parasitoses dans matières fécales

SOUTIEN POST-PRODUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES REVENUS

Ce domaine était finalement le plus présent dans les discussions, derrière chaque contrainte technique, il y a la contrainte économique liée au prix de vente du produit (les producteurs parlent d'une forte pression exercée en aval sur : les prix, les cahiers de charge, les volumes etc.). **Sa 3^{ème} place dans le classement final, ne relève pas vraiment l'importance qui semblait être accordée pendant les discussions** (cela est peut être lié à la manière dont la question est posée).

Les sujets spécifiques évoqués lors des tables rondes et de l'enquête sont les suivants :

- Augmentation de la valeur ajoutée, différenciation, qualité produits, label production et **communication vis-a-vis de cela**. Développer des labels connexes au Bio, liées à des techniques particulières de production et transformation (ex. alimentation pure herbe -> AOP France).
- Aide à la diversification mais tout en sachant que le potentiel de développement des Circuits courts est limité, de plus, c'est chronophage et très contraint (vis avis de l'AFSCA p. ex)

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- A plus grande échelle, aide à la mise en place de structures de commercialisation, associations pour mutualiser le travail et la vente en Circuit court ou circuit conventionnel. Le tout, en gardant le pouvoir de maîtriser les prix (p. ex: création de structures de commercialisation gérées par producteurs).
- Démarcher les collectivités

On peut y inclure aussi une envie relayée au sein de tous les secteurs rencontrés : **celle d'une aide à l'établissement de synergies entre producteurs**. Celles-ci peuvent-être entre acteurs différents mais complémentaires (échange d'effluents, réseaux céréaliers-éleveurs de monogastriques) ou d'acteurs semblables (structures de commercialisation). Il y aurait **donc une envie générale de mutualisation mais un manque de moyens**, de temps et de connaissances pour le faire.

PARTICULARITÉS SPECIFIQUES AU BIO – PAR SECTEUR

SECTEUR LAITIER BIO

1. **Fourrage et pâturage** -> voir thématiques transversales
2. **Rentabilité, coûts de production.**

Coûts de production, pas grand-chose là-dessus lors les TR là-dessus mis à part **la réduction des coûts d'alimentation**. Les sujets spécifiques évoqués lors de l'enquête sont les suivants :

- Il s'agit de conseils économiques Business Plans, plan comptable, faits par des acteurs neutres (sans intérêts économiques personnels) en amont d'une décision d'investissements (notamment pour des investissements liés à des processus de transformation).

Les laitiers parlent aussi de calculer la part de main-d'œuvre dans l'augmentation des marges, car ils ont déjà beaucoup de main-d'œuvre c'est donc un levier d'action limité, rarement pris en compte.

3. **Santé animale** -> voir thématiques transversales
4. **Techniques d'alimentation**

Dans les tables rondes, ces techniques étaient surtout liées à **la gestion et optimisation du pâturage**. Beaucoup de pratiques différentes existent, des bonnes idées peu capitalisées. Même chose dans questions ouvertes.

SECTEUR BOVIN VIANDEUX BIO

1. **Rentabilité et coûts de production**

Lors des tables rondes, la rentabilité n'a pas été un sujet fortement mis en évidence. Néanmoins, les précisions données dans les questions ouvertes sur les attentes des éleveurs sont :

- Adapter les conseils à la diversité des agrosystèmes
- Mieux cerner les besoins alimentaires des races utilisées en bio

2. **Fourrage et pâturage**

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Les éleveurs de bovins viandeux en ont moins parlé dans les tables rondes, cela est lié aux pratiques assez extensives des éleveurs qui n'engraissent pas, ou que cette thématique est davantage liée à la maîtrise de l'engraissement (voir thématique suivante).

3. Engraissement/ finition et commercialisation

Les sujets sur lesquels des attentes sont exprimées sont :

- Finition à l'herbe
- Etablissement de partenariats avec céréaliers
- Maîtrise et gestion de la qualité intrinsèque et du goût
- Assouplissement cahier charges des Grandes Surfaces – améliorer le pouvoir négociation sur la maturation et l'âge d'abatage
- Aider l'éleveur à améliorer la classification de sa viande (SEUROP), grâce à une vulgarisation et la remise des détails de chaque lot, pour que l'éleveur voit l'évolution des carcasses qu'il vend.
- Il y a des barrières à la commercialisation en aval de la production : disponibilité abattoirs en bio et ateliers de découpe bio, manque de bouchers qui valorisent races moins conformées

4. Santé Animale -> voir priorités transversales

SECTEUR PORCINS BIO

1. Rentabilité, coûts de production

On voit que la rentabilité chez les porcins est une priorité absolue tant à travers les tables rondes que les questions ouvertes. C'est aussi le cas en conventionnel, mais il y a un degré d'urgence encore plus élevée en bio vue l'érosion du secteur (et donc de l'expertise du métier) actuellement en cours.

Augmenter cette rentabilité passe **par l'alimentation** (voir point suivant) et aussi par :

- Bilan économique de certaines exploitations pour comprendre ce qui greffe la rentabilité. Attention, suite à cela, il y a des points non jugés prioritaires par les producteurs, qui pourraient ainsi s'avérer prioritaires comme la génétique par exemple.
- Augmenter la valeur ajoutée par la transformation et les Circuits Courts
- Vu la taille du secteur porcin bio wallon, valoriser les savoirs d'autres bassins de production. Regarder ailleurs

2. Alimentation

Les sujets spécifiques évoqués lors des tables rondes et de l'enquête sont les suivants :

- Autoproduction d'aliments de ferme (diminuer coûts de production) et sources alternatives d'acides-aminés essentiels (urgence vu la fin de dérogations)
- Améliorer l'adaptation de l'alimentation en fonction des phases de croissance, conservation aliment (séchage en grange)

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



SECTEUR AVICULTURE BIO

1. Santé animale -> voir priorités transversales

On parle surtout de vers intestinaux chez les pondeuses.

2. Alimentation

C'est une priorité comme pour les porcins au vu de la fin des dérogations, notons la nécessité de voir cette thématique au-delà du simple prisme de la ration (voir sujet suivant)

3. Gestion des parcours extérieurs

Cette thématique est transversale, elle est un levier intéressant pour l'alimentation, elle interfère avec la gestion du parasitisme, aux problèmes de picage. Elle est aussi liée à des aspects génétiques (rusticité, propension à sortir).

4. Prédictions macro-économiques au regard de l'évolution (en flèche) actuelle du secteur. Cette demande est sortie assez fréquemment dans les QO et TR que pour être mentionnée.

SECTEUR OVINS-CAPRINS BIO

1. Santé animale -> voir questions transversales

2. Alimentation, fourrage et pâturage:

Professionnalisation et maîtrise de l'alimentation à l'herbe (teneur fourrage, haies fourragères, valorisation cultures intermédiaires) et développement d'une vision transversale des liens avec la santé, l'engraissement, la qualité du lait et les particularités pédologiques. Développement d'un complément spécifique en partenariat avec autres pays.

3. Commercialisation :

Ce sujet vient seulement en quatrième dans le questionnaire, mais on trouve dans les questions ouvertes et les tables rondes des problématiques connexes à celles de la viande bovine : poids à l'abatage, prix, contraintes hygiène freins au Circuit Court, etc.. (voir viande bovine)

GRANDES CULTURES (DONT POMMES DE TERRE) BIO

1. Génétique, sélection variétale et accès aux semences.

La problématique de la génétique (au sens large) corrobore bien avec les tables rondes, c'est une priorité. Voici ce qu'il y a derrière ce concept

- Les producteurs manquent de variétés :
 - Variétés testées selon des critères adaptés à l'agriculture biologique, et testées en condition biologique (par ex. testées en mélange).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Variétés anciennes dont les performances doivent être testées, et qui peuvent se révéler intéressantes.
- Espèces qui sont moins utilisées en agriculture conventionnelle et qui conviennent aux systèmes agraires bio (des rotations longues des systèmes en polyculture-élevage nécessitent davantage de diversité végétale) : comme l'épeautre, les protéagineux, etc.
- Les producteurs manquent de semences :
 - Certifiées bio et de bonne qualité phytosanitaire
 - En quantité suffisante et disponible selon les besoins

Contextuellement, la recherche publique, par ses essais, finance les variétés modernes développées par des firmes privées. Ce marché (de par sa taille), s'adapte difficilement aux particularités de l'agriculture wallonne.

2. L'amélioration des revenus englobe les deux priorités arrivées en deuxième place. Cela passe par :

- **L'augmentation de la valeur ajoutée** à la ferme (sort aussi beaucoup dans TR et QO) : -> voir priorités transversales. Mais en grandes cultures, plus particulièrement, on demande :
 - Un besoin d'aide à la transformation (investissement, vulgarisation)
 - Développement de filières de transformation-commercialisation au niveau wallon.

L'attrait vis à vis du circuit court est moins notable dans ce secteur. Beaucoup, revendiquaient de manière plus large, qu'il faut surtout développer des filières locales wallonnes, que ce sont des débouchés wallons pour la transformation qui manquent.

- **La rentabilité et coûts de production**
 - Outils juridiques et administratifs pour engagement de main d'œuvre saisonnière
 - Besoin de conseils type Business Plan indépendants par rapport à d'éventuels intérêts commerciaux

4. Technologie et matériel, notons que contrairement au conventionnel, le niveau de priorité élevé de cette thématique nous montre qu'elle représente des leviers importants en agriculture biologique

- les pratiques de désherbage : quand, avec quoi, et comment faire du désherbage mécanique

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



5. Autres priorités issues uniquement des QO et TR

- La vie du sol ne sort pas ici, elle sort comme priorité transversale. Mais c'est vraisemblablement parce que la question n'a pas été posée telle quelle.
- L'étude des associations variétales
 - Quantifier l'intérêt de ces pratiques.
 - Développer des méthodes culturales adaptées.

SECTEUR MARAICHAGE – FRUITICULTURE BIO

1. Santé végétale - Phytopathologie - Lutte intégrée - Avertissement

Dans les questions ouvertes, revient fréquemment le besoin de développer des systèmes d'avertissement. Toujours selon les questions ouvertes, de tels systèmes permettent de « recentrer un producteur diversifié sur un problème », « donne un seuil avant lequel on peut laisser la nature agir ».

2. Rentabilité, coûts de production

C'est surtout une priorité pour ceux qui s'installent. Ils demandent de l'encadrement pour établir Business Plan et un soutien à l'installation.

La nécessité de mettre en place des **structures de mutualisation** (pour offrir ensemble une large gamme de produits), revient fréquemment

3. Fertilisation (Il s'agit plus de « gestion de la fertilité » que de fertilisation)

- Amélioration et gestion de la qualité des apports de matière organique (via compost p.ex).
- Connaissance et la gestion de la microbiologie du sol.

4. Technologie et matériel

Même remarque que pour les grandes cultures, il y a encore une marge de manœuvre dans des solutions techniques, en particulier, il y a une forte demande de vulgarisation pour du matériel mécanique adapté au petit maraichage.

11.4. Comment stimuler l'innovation

Le résultat de ce qui suit sort du questionnaire via les questions ouvertes : « comment stimuler l'innovation » et des tables rondes à travers les différents thèmes abordés, à travers les trois questions « comment », reprises ci-dessous. **Cette question se décline en trois points**

Comment produire des connaissances scientifiques

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Tenir compte de la **diversité des agrosystèmes** (climat, pédologie, objectifs de production, race etc...) Il y a plusieurs optima et pas un optimum.
- **Augmenter les liens entre législation bio et recherche** dans les deux sens : les organismes de recherche devraient plus intervenir dans l'établissement des législations et les solutions testées devraient tenir compte des limites législatives
- Continuer à voir les problèmes et les solutions de **manière systémique**

Comment rassembler (capitaliser) des savoirs produits par les producteurs (innovation), par les scientifiques, organismes étrangers

- Pour des secteurs peu représentés en Wallonie (car très petits), il existe des bonnes **structures à l'étranger**. recenser et donner plus de visibilité sur le travail de ces structures, établir des partenariats avec celles-ci.
- Mettre en place **un cadre de référence commun** (indicateurs communs et résultats standardisés) pour communiquer l'ensemble des recherches. Ou du moins **une plateforme** commune où ces informations existent.
- Assurer l'accompagnement de **groupes de discussion** entre agriculteurs créés à l'initiative de ceux-ci. Une aide en coordination, animation et secrétariat, se relève utile, voir indispensable dans les CETA déjà existants
- Considérer les agriculteurs comme source d'innovation. **Soutenir et valoriser l'innovation sur le terrain** (et l'accompagner avec des centres de recherche, par ex ou un relais des questions vers les scientifiques). Améliorer la dynamique wallonne actuelle autour des innovations à la ferme (prix, visibilité, visites etc.)

Comment transférer cette information

- Conseil **neutre et transversal** (non soumis à des intérêts économiques)
- Conseils **économiques solides et précis** liés aux conseils techniques, Business Plan etc. Actuellement les organismes d'encadrement tels que biowallonie s'occupent par défaut de cette thématique, sans avoir les moyens d'aller réellement en profondeur
- Il faut que les résultats des recherches **soient transférés de manière proactive, accessible et vulgarisée** : par exemple à travers des fiches, des conférences et journées d'études, des journées **de démonstration dans une ferme**.

Il y a un certain engouement pour les moyens du point précédent, il est toutefois limité par un manque de temps pour y participer. Les producteurs souhaitent avant tout **des conseillers à la ferme**, qui donnent des conseils personnalisés.

11.5. Synthèse

PRIORITÉS TRANSVERSALES SPECIFIQUES AU BIO

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Priorité n°1 Gestion de la vie du sol, les demandes sont nombreuses et variées, les producteurs sont demandeurs de compétences leur permettant de gérer le sol comme un écosystème, et de pouvoir comprendre et mesurer les effets de leurs pratiques sur la qualité du sol.

Priorité n°2 Autoproduction de l'alimentation : autonomie en fourrage et concentrés (lien avec semences)

- Développer des outils d'aide à la décision pour adapter leurs pratiques aux particularités agro-pédo-climatiques (p. ex volume de production laitière)
- Lutte contre adventices pérennes en prairie (permanentes et temporaires) comme le rumex
- Besoin d'étoffer l'offre (quantité, diversité) et d'améliorer la qualité des **SEMENCES (céréales immatures, protéagineuses, etc.)**

Priorité n°3 Prévention des maladies et parasites en élevage

- Aide à la décision adaptée aux méthodes de l'AB et sa législation (p. ex. seuil à partir duquel traiter) Ce type de connaissances manque chez les vétérinaires
- Médecines alternatives et prévention via alimentation : qualité du fourrage, biodiversité prairiale, haies fourragères pour ovins, caprins))
- Transversalité des problèmes et solutions avec l'ensemble des pratiques d'élevage (tenue jeune bétail vs parasitisme)
- Suivi en temps réel de l'évolution des maladies et parasites (p. ex. analyse matières fécales)

PARTICULARITÉS SPECIFIQUES AU BIO – PAR SECTEUR

En sus des priorités transversales, voici les sujets prioritaires au bio qui se distinguent par rapport aux priorités mentionnées en conventionnel :

Ruminants (bovins viandeux, bovins laitiers, ovins et caprins)

- Les conseils adaptés à la diversité des agrosystèmes (races, composition lait, transformation, volume de production, sol, climat etc.)
- Techniques d'optimisation du pâturage (surtout pour des élevages laitiers), pratiquées, mais de manière isolée par certains producteurs. Il faut les capitaliser!
- Maîtrise des phases d'engraissement, réduction des coûts d'engraissement particulièrement élevés en bio (finition à l'herbe, ration produite à la ferme ou encore, établissement de partenariats avec des céréaliers locaux), amélioration de la qualité de la carcasse et des qualités gustatives, organoleptiques de la viande.
- Diminuer les nombreuses barrières à la commercialisation : manque de disponibilité des abattoirs et ateliers de découpe bio, freins législatifs au circuit court (normes d'hygiène contraignantes, manque de savoir-faire des bouchers vis-à-vis des races moins conformées)

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



Monogastriques (porcins et volailles)

Le secteur porcin bio met en exergue les mêmes priorités que le conventionnel, mais ces priorités relèvent ici, plutôt de l'urgence très élevée vu l'érosion alarmante du secteur (et donc de l'expertise du métier), actuellement en cours. Ces priorités sont donc la **rentabilité des exploitations** ainsi qu'une **alimentation moins onéreuse** (notamment autoproduite) et **adaptée aux futures normes de l'AB** (fin des dérogations pour 5% de la ration en conventionnel), L'augmentation de la valeur ajoutée **par la transformation est considérée prioritaire pour les bio** (contrairement au secteur conventionnel).

En aviculture, les deux priorités sont la gestion des parcours extérieurs et ses liens avec **l'alimentation, le parasitisme, le picage** et des **aspects génétiques (rusticité, propension à sortir)**. On souhaite également des prédictions macro-économiques sur l'évolution (en flèche) actuelle du secteur

Productions végétales (grandes cultures et maraichage)

- **Génétique et semences**, les producteurs manquent de variétés adaptées aux particularités de l'AB ainsi que de semences disponibles en quantités et qualités suffisantes
- **Questions techniques et matériel**, contrairement à l'agriculture conventionnelle, il y a en AB, encore des leviers dans des solutions techniques, en particulier, dans l'encadrement **sur des outils de désherbage mécanique** et des **petites machines adaptées au maraichage à petite échelle**, mais également via l'amélioration des connaissances existantes sur les associations variétales (avantages réels, phytotechnie adaptée, etc.).

Particularités Grandes Cultures :

- **Commercialisation**, attrait pour la diversification et pour le développement de filières locales wallonnes
- Aide législative et structurelle pour faciliter l'engagement de main **d'œuvre saisonnière** (p. ex. vulgarisation juridique, structure d'intérim)

Particularités maraichage :

- **Fertilité (et non pas fertilisation) du sol** (qualité de la matière organique, compostage, etc.)
- **Conseils économiques et accompagnement rapprochés en phase d'installation** (beaucoup de faillites)

PARTICULARITÉS BIO – MÉTHODE

- Tenir compte de la **diversité des agrosystèmes** (climat, pédologie, objectifs de production, race etc...) **Il y a plusieurs optima et pas un optimum.**
- **Augmenter les liens entre législation bio et la recherche** dans les deux sens : les organismes de recherche doivent plus intervenir dans l'établissement des législations et les solutions testées doivent tenir compte des contraintes législatives
- Continuer à voir les problèmes et les solutions de **manière systémique**
- Les pratiques et produits (i.e rations) proposés en BIO doivent **être testés en conditions bio**

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE : M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------



- Considérer les agriculteurs comme source d'innovation. **Soutenir, valoriser et rendre visible l'innovation sur le terrain** (et l'accompagner avec des centres de recherche, par ex ou un relais des questions vers les scientifiques).

TYPE DOCUMENT : Avis	TITRE DOCUMENT : Avis du collège des producteurs sur l'orientation de la recherche et de l'encadrement	RESPONSABLE . M. SCHAUS – E. GROSJEAN	DATE DE PUBLICATION : 19 juin 2015	VALIDE PAR : CdP
----------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	------------------